

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

**JEUX VIDÉO
À RENNES**

600 000 euros pour
Zero One Studio

**OPÉRA
DE RENNES**

La Culture
tisse des liens

N°5219

2 €
02 mars 2024
7jours.fr



**Christophe
Dacre-Wright**
président Beetween

**RH
Digitaliser
pour
réhumaniser**



20



30

Bretagne p/04

- Financements de collectivités par l'AFIL
- Une délégation d'ETI bretonnes chez Delta Dore

Ille-et-Vilaine p/08

- En bref : Useweb ; Le Briochin ; Alcyconie
- Carnet : Fonds Nominoë CHU de Rennes
 - Couesnon Marches de Bretagne recherche des entreprises
 - Zero One Studio à la recherche de financements
- Unseenlabs lève 85 millions d'euros
 - Bâtiment : Evisol s'occupe de l'isolation
- Safran installe un nouveau site à La Janais en 2027

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ; N° 5219 ; ÉDITÉ PAR « 7jours » SAS au capital de 54 000 € ;
SIÈGE SOCIAL : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES ; **TÉL.** 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ; **ADRESSE POSTALE** : BP 8033 35103 RENNES Cedex 3.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU **DIRECTRICE** : Olivia CLAUDEVILLE
RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ; **JOURNALISTES** : Djamel BENTALEB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI
ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Gwénaëlle DE CARNÉ et Anne-Laure JAOUËN
RESPONSABLE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ; **DIRECTION ARTISTIQUE** : David PEYS ; **MAQUETTISTE / GRAPHISTE** : Steven ISRAEL
PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ; **ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS** : Angélique AUBRY, Gwénaëlle MOURIÈRE

Nous contacter : **Rédaction** : redaction@7jours.fr ; **Annonces légales** : annoncelegale@7jours.fr ; **Publicité** : publicite@7jours.fr ; **Direction** : contact@7jours.fr

N° CPPAP 0226 1 83943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION : Corlet Imprimeur, 14110 Condé-sur-Noireau ; Dépôt légal à parution **HEBDOMADAIRE** : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 € **ABONNEMENT 1 AN** : 69 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



SOMMAIRE



Morbihan p/16

- Upcyclink recycle les résidus de produits alimentaires
- En Bref : Bouge ta salle ; Collège Culinaire de France ; Groupe Logis Hôtels
- Bricolib, service de location d'outils entre professionnels et particuliers
- Carnets : CPME56 ; Réseau Entreprendre Bretagne 56

Grand Format p/20

- Entretien avec Christophe Dacre-Wright, président de Beetween, logiciel de recrutement en ligne

Expertise p/26

- Protéger un proche fragile : quelles mesures prendre ? Par M^e Mathilde Tersiguel, membre de la chambre interdépartementale des notaires de la cour d'appel de Rennes

Art de Vivre p/29

- Galerie Oniris : la musique carrée d'Yves Popet
- Opéra de Rennes : la Culture tisse des liens
- Transat CIC : de Lorient à New York

Annonces Légales p/34



Financement des collectivités

9 milliards octroyés en dix ans par l'AFL

Par Anne-Laure Jaouën



Marie Ducamin, maire de Saint-Jacques-de-la-Lande (35) et présidente du CA de l'AFL.

Quel est le principe de l'AFL ?

L'AFL est un établissement de crédit qui appartient à 100 % aux collectivités locales, actionnaires uniques de la banque. Le principe repose sur la solidarité et mutualisation du besoin et du risque : nous mettons en commun nos besoins pour profiter de la robustesse du modèle collectif et ainsi emprunter auprès d'investisseurs internationaux. La création de l'AFL fait suite à la crise de 2008 et des subprimes : les crédits devenaient difficiles à obtenir, certaines collectivités ne pouvaient plus emprunter. L'AFL s'est inspirée de modèles existant en Europe du Nord depuis plus d'un siècle.

Comment se différencie l'AFL des banques privées ?

Pour emprunter à l'AFL, une collectivité doit être actionnaire et apporter du capital. De son côté, l'AFL émet des obligations sur les marchés financiers pour financer ses emprunts. Nous comptons des petites communes comme de grandes métropoles, des régions ou des départements. Le taux d'emprunt appliqué est indépendant de la taille de la collectivité, ce qui est très attractif car, aujourd'hui, il est difficile pour une petite commune d'emprunter. Par ailleurs, il est généralement en dessous des taux du marché. Autre particularité, les prêts ne sont pas fléchés, contrairement aux prêts bancaires, de type prêts à impact ou prêts verts. Nous faisons confiance à la démocratie locale pour rendre des comptes

L'Agence France Locale (AFL)

est une banque mutualisée, créée en 2013, par et pour les collectivités. Comptant actuellement près de 800 adhérents, elle a octroyé 9 milliards d'euros de prêts en dix ans d'existence, dont 1,9 milliard rien qu'en 2023 : le modèle séduit de plus en plus de collectivités de toutes tailles, montrant la force d'un modèle de financement local, partagé et sécurisé. Entretien avec Marie Ducamin, maire de **Saint-Jacques-de-la-Lande (35)**, vice-présidente de Rennes Métropole et présidente du conseil d'administration de l'AFL depuis mai 2023.

Plus de 500 contrats de prêts ont été signés au cours de l'année 2023

sur les profils de dette. À titre d'exemples, la commune de Saint-Gilles, près de Rennes, a emprunté 2 millions d'euros sur 20 ans dans le cadre d'un projet de construction d'équipements. Dans le Morbihan, la communauté de communes Blavet Bellevue Océan a contracté un prêt relais d'1,7 million d'euros sur trois ans, dans l'attente du produit de la vente de lots de ses zones d'activité.

177 nouvelles collectivités ont rejoint l'AFL en 2023, notamment, en Bretagne, les communes de Saint-Gilles (35) et de Locmiquélic (56), le Département d'Ille-et-Vilaine et Blavet Bellevue Océan Communauté (56).

Commune



Département



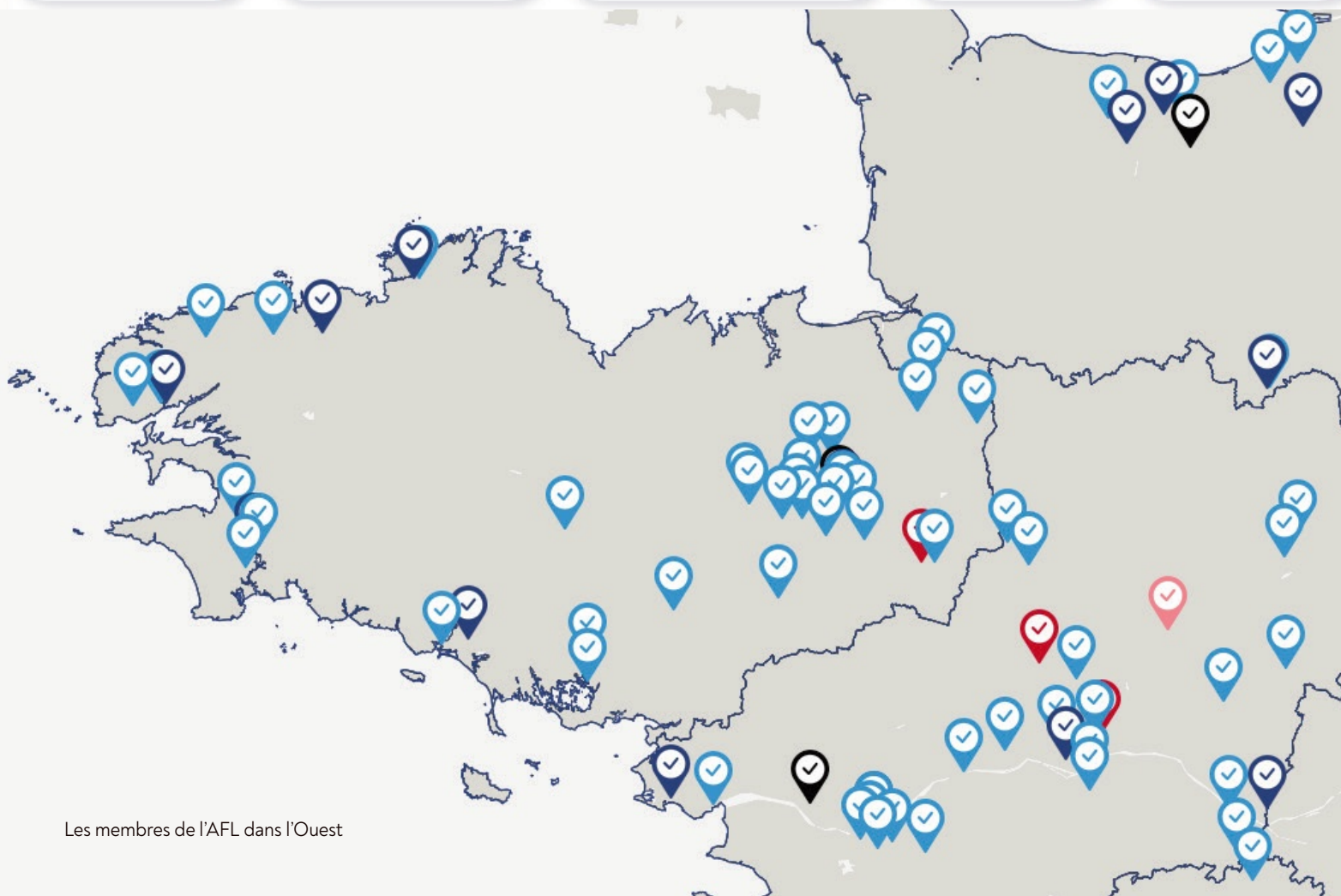
Intercommunalité



Région



Syndicat



Les membres de l'AFL dans l'Ouest

L'année 2023 est marquée par une forte accélération de votre activité, avec 177 nouvelles collectivités adhérentes et près de 2 milliards de crédits. Le modèle fait ses preuves ?

Oui, cela fonctionne très bien, et la croissance se confirme ces dernières années. Avec l'augmentation des taux de crédit depuis deux ans, l'avantage compétitif de l'AFL se creuse : nos taux sont souvent plus intéressants que ceux des organismes bancaires. Nous sommes retenus dans 85 % des consultations auxquelles nous répondons. Autre avantage, l'agilité : l'AFL est une petite structure très réactive. Les dossiers sont faciles et rapides à monter, car nous connaissons très bien les collectivités, et nous répondons plus rapidement. Cette expertise nous donne davantage d'efficacité. Au-delà de l'aspect financier, l'AFL défend une philosophie, le souhait des collectivités de se mettre ensemble pour incarner un financement responsable, notamment pour les investissements essentiels, dont ceux de la transition écologique.

Votre position d'élue et de présidente du conseil d'administration de l'AFL vous donne un regard aiguisé sur la santé financière des collectivités. Comment se portent-elles et quels sont les grands enjeux à venir ?

L'enjeu essentiel est celui du financement de la transition écologique, avec des besoins d'investissement croissants. La situation des collectivités est atypique et paradoxale : globalement, leur

situation financière est plutôt bonne, malgré la crise Covid et l'inflation. Mais les perspectives sont complexes car les capacités de financement ne sont pas totalement à la hauteur de ces enjeux de transition. L'investissement des collectivités est de plus en plus contraint, pourtant les besoins sont là : le décret tertiaire va nécessiter des investissements considérables.

L'AFL en chiffres

776 collectivités membres

Couvrant 58 % de la population française

294 millions d'euros d'apport en capital des collectivités

9 milliards d'euros de crédits octroyés depuis 2015 dont :

> 1,9 milliard d'euros octroyés sur 2023

> 2,1 milliards d'euros d'émissions obligataires par l'AFL en 2023

L'AFL est sélectionnée dans 85 % des consultations où elle candidate.

Le maillon ^{ETI} oublié de l'économie ?

Par **Suzanne Bruneau**

Dans le cadre de la Stratégie Nation ETI, un dispositif porté par le ministère de l'Économie qui vise à mettre en avant les Entreprises de taille intermédiaire (ETI), un tour de France a démarré en juin dernier. Une délégation s'est réunie chez Delta Dore, à **Bonnemain** (35), début février, pour échanger sur les problématiques des ETI bretonnes.



Émilie Aubry et Caroline Hilliet Le Branchu, respectivement déléguée générale et présidente du Club ETI Bretagne

Un guichet spécial ETI

Cette rencontre a réuni deux mondes qui ont tendance à se regarder en chien de faïence. Fluidifier les échanges entre les pouvoirs publics et le monde économique, en particulier les ETI, est l'un des objectifs de la stratégie gouvernementale. En Bretagne, la DREETS a désigné Nicolas Javierre comme référent pour les ETI, une première étape vers la création d'une forme de "guichet unique" que le Club ETI Bretagne, regroupant 55 membres, appelle de ses vœux. « *Nous sommes rarement identifiés dans les dispositifs d'aides* », constate Émilie Aubry, déléguée générale du Club ETI Bretagne. « *Les ETI ont souvent le sentiment d'être négligées par rapport aux grands groupes et aux start-ups* », constate Catherine Lagneau, ambassadrice de la Stratégie Nationale ETI, rappelant l'existence d'une chaire ETI Lab aux Mines Paris, qui « *produit des recherches économiques de premier plan pour mieux connaître et comprendre ces entreprises, afin d'éclairer les politiques publiques* ».

« Les ETI ont souvent le sentiment d'être négligées par rapport aux grands groupes et aux start-ups »

Nation ETI" is the new "start-up nation". La Bretagne compte 193 ETI, la moitié en Ille-et-Vilaine, sur les 5 400 ETI françaises. Ces entreprises représentent 94 000 emplois et génèrent un chiffre d'affaires de 32 milliards d'euros. Pascal Portelli, président de Delta Dore, a ouvert ses portes à une délégation composée d'une trentaine de personnes, parmi lesquelles figuraient le préfet de région, Philippe Gustin, ainsi que des représentants des services économiques de l'État - la DREETS et la DGE - du METI (Mouvement des entreprises de taille intermédiaire), Caroline Hilliet-Le Branchu, présidente du Club ETI Bretagne et PDG de la conserverie La belle-iloise, et d'autres chefs d'entreprise.

Caroline Hilliet Le Branchu, présidente-directrice générale de la belle-iloise et présidente du Club ETI Bretagne, et Philippe Gustin, préfet de la Région Bretagne

« Faire progresser des projets »

Mettre en lumière cette catégorie d'entreprises est la mission du METI, un lobby à la sauce ETI. « Le tour de France permet de dresser un état des lieux des difficultés afin d'orienter la stratégie. Nous avons des échanges réguliers avec le ministère de l'Économie. L'autre avantage est directement opérationnel : les pouvoirs publics et les dirigeants peuvent se rencontrer et discuter de dossiers précis. » C'est ce qu'ont fait les chefs d'entreprise bretons présents. « Nous avons des préoccupations réelles à partager avec l'administration. Par exemple, l'arrivée de la norme CSRD. Nous ne disposons pas d'une armée pour répondre à ces exigences de reporting », souligne Caroline Hilliet-Le Branchu, présidente du Club ETI Bretagne. « Grâce aux échanges avec la DGE et la préfecture, les entreprises Kersia et OKwind ont pu faire progresser des projets », rapporte Émilie Aubry.

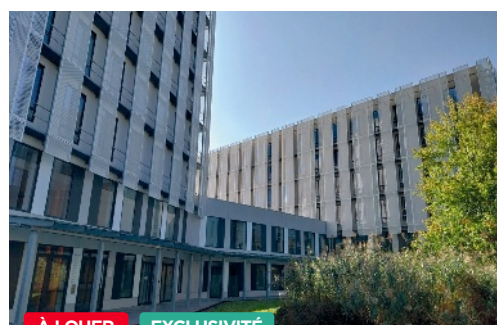


Une ETI, c'est quoi précisément ?

(Source : Ministère de l'Économie)

Une ETI emploie entre 250 et 4 999 salariés, et génère soit un chiffre d'affaires égal ou inférieur à 1,5 milliard d'euros, soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros. Une entreprise qui a moins de 250 salariés, mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan est aussi considérée comme une ETI. Cette catégorie est née en août 2008, avec la loi de modernisation de l'économie.

Blot Des projets pour vous



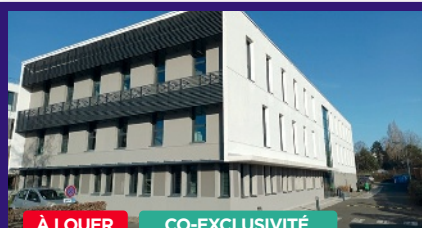
À LOUER EXCLUSIVITÉ

ST-JACQUES-DE-LA-LANDE • 1 555 m²

La Courrouze

2 surfaces au R+5 et R+6, aménagées et cloisonnées en bureaux et open-space. Très belles prestations, plateaux rafraîchis par système de PAC. 40 stationnements privés en sous-sol.

REF: 0870-13

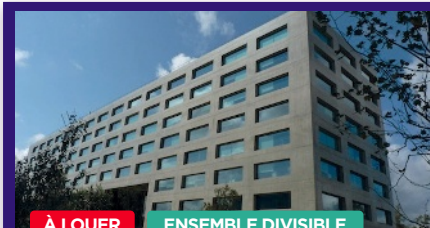


À LOUER CO-EXCLUSIVITÉ

RENNES ATALANTE CHAMPEAUX • 1 811 m²

Bâtiment indépendant sur 3 niveaux aménagés, climatisés et cloisonnés. 48 places de stationnement sur un parking privatif.

REF: 0864-13



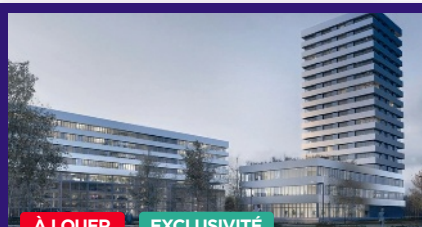
À LOUER ENSEMBLE DIVISIBLE

ST-JACQUES-DE-LA-LANDE • 2 731 m²

La Courrouze

Sur 5 niveaux différents, surfaces tertiaires aménagées, cloisonnées, aux prestations de qualité. 69 parkings dont 23 en sous-sol.

REF: 0903-13



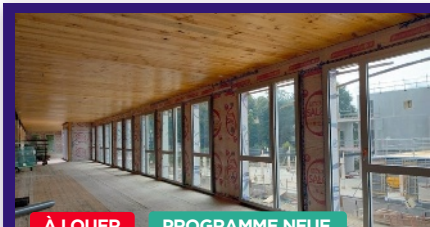
À LOUER EXCLUSIVITÉ

ST-JACQUES-DE-LA-LANDE • 1 826 m²

La Courrouze

Dans un programme neuf en R+2, plateaux de bureaux aménagés, rafraîchis par système de climatisation, libres de cloisonnement. Nombreux stationnements. Livrables fin 2025 / 2026.

REF: 0721-13



À LOUER PROGRAMME NEUF

ST-JACQUES-DE-LA-LANDE • 6 673 m²

Programme neuf du bois Harel

2 bâtiments en R+2. Bureaux livrés aménagés, rafraîchis et non cloisonnés. Excellente visibilité de la rocade. 170 places de parking dont 6 PMR. Livraison 4ème trimestre 2024.

REF: 0827-13

93 avenue Henri Fréville - 35208 Rennes Cedex 2 • 02 99 830 820 • blot-entreprise.fr

Blot



©DR

44 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023 pour Le Briochin

Le Briochin, basé à Saint-Malo et comptant 110 collaborateurs, annonce avoir doublé son nombre de collaborateurs et son chiffre d'affaires ces cinq dernières années, passant à 44 millions d'euros en 2023. Créée en 1919, l'entreprise, qui a rejoint le groupe Altaïr, aux côtés de la marque Starwax pour devenir le champion européen de la droguerie responsable de qualité, joue la carte des marques naturelles et du Fabriqué en France. Briochin, c'est un atelier de production à Saint-Brandan (22), le siège à Saint-Malo (35), et, en 2024, de nouveaux locaux à Rennes. Au rayon des nettoyants ménagers par exemple, la marque annonce, en une année, une hausse des ventes de +2,2 % (en valeur), confortant sa position de n°1 des marques naturelles et accédant à la sixième place, toutes marques nationales. C'est +50 % de vente sur le segment des lessives et +11 % sur les liquides vaisselles et mains. La PME bretonne talonne les géants du marché.

Useweb rachète le pôle web d'Optavis

Useweb, agence spécialisée en création de sites Internet et stratégie digitale, annonce l'acquisition du pôle web de l'entreprise Optavis, après celle de l'agence Everest en 2023. Créée en 2005 à Cesson-Sévigné, elle est spécialisée dans le développement d'applications métiers. Useweb intègre ainsi quatre nouveaux collaborateurs, soit un effectif actuel de 18 personnes et vise le million d'euros de chiffre d'affaires en 2025. Parmi ses objectifs : l'augmentation de projets écoconçus, une offre qui représente 20 % de son chiffre d'affaires. Créée en 1985, Useweb veut, grâce à cette opération, se renforcer dans le numérique responsable.

L'agence Useweb ambitionne d'écoconcevoir tous ses services d'ici à trois ans. Si les Nanosites représentent près de 20 % du chiffre d'affaires actuel, l'acquisition de l'activité web d'Optavis pourrait multiplier cette activité par deux. De son côté, Optavis opère une transformation interne en cédant son pôle de communication web à Useweb, afin de se consacrer à ses autres activités (domaine avicole, santé animale...).



Michaël Hyot & Agnès Humberdot, dirigeants de l'agence Useweb

©DR



Stéphanie Ledoux

©Alcyconie

Alcyconie lève 1,4 million d'euros

Basée à Saint-Malo et dirigée par Stéphanie Ledoux, la PME Alcyconie (22 collaborateurs), cabinet spécialisé en gestion et communication des crises cyber et numériques, a opéré une nouvelle levée de fonds d'1,4 million d'euros. Le financement a été obtenu auprès d'un pool bancaire composé de Bpifrance et de deux banques : la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire et BNP Paribas. Cette nouvelle levée de fonds boucle un financement global de 3,4 millions d'euros, après une précédente levée, en avril 2023, de 2 millions d'euros auprès de CyberK1, véhicule d'investissement de la banque Klecha & Co. Créée en 2018, Alcyconie accompagne l'ensemble des organisations dans leur stratégie de résilience cyber. Les membres des équipes sont répartis entre Saint-Malo (son siège) et le Campus Cyber de Paris-La Défense. Pour assurer son développement, des recrutements sont prévus.

Carnet



©DR

Fonds Nominoë CHU de Rennes

Alain Parmentier,
nouveau membre du conseil d'administration

Médecin de formation, Alain Parmentier est le président fondateur d'Enthéos, une holding d'investissement sise à Rennes. Il rejoint le conseil d'administration du fonds Nominoë, dédié au soutien de projets pour les patients hospitalisés au CHU de Rennes, désormais composé de seize personnalités, grands mécènes ou médecins au CHU, et présidé par Véronique Anatole-Touzet, aussi directrice générale du CHU rennais. « En tant que donateur à Nominoë depuis son lancement, je ressens une profonde fierté à contribuer à la réalisation des projets permettant de faire profiter les Bretons des avancées thérapeutiques. Je suis aussi très sensible à l'idée d'être aux côtés des soignants qui, chaque jour, sauvent des vies ou rendent la santé à de nombreux patients. »

Blot Des projets pour vous



À VENDRE / À LOUER LE 157 PARK EXCLUSIVITÉ

CHATEAUBOURG • 284 m²

Trois cellules d'activités neuves d'environ 284 m²

- Locaux livrés «bruts de béton» fluides en attentes,
- Possibilité d'aménager un espace de bureaux, locaux sociaux.

Voirie lourde - aire de manœuvres - accès poids lourds.

REF 0646-13



À LOUER

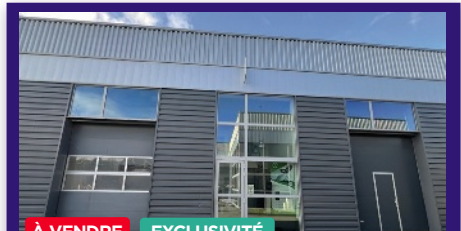
VEZIN-LE-COQUET • 400 m²

Un local d'activités indépendant de 400 m² aménagé, comprenant :

- Un atelier de 288 m² isolé en toiture et périphérie,
- Un showroom de 42 m²,
- Bureaux et locaux sociaux de 70 m².

Accès poids lourds et aire de manœuvres.

REF 0965-13



À VENDRE EXCLUSIVITÉ

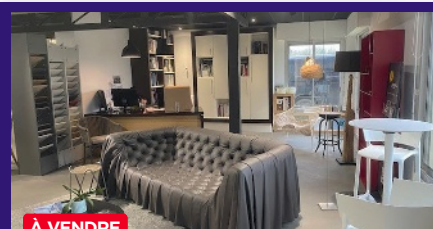
CESSON-SÉVIGNÉ • 261 m²

Une cellule d'activités de 261 m², comprenant :

- 90 m² d'atelier,
- 120 m² de bureaux et locaux sociaux sur deux niveaux,
- 40 m² de mezzanine.

Et 2 places de parking privatives.

REF 0966-13



À VENDRE

LA MÉZIERE • 705 m²

Un local d'activités d'une surface globale de 705 m² environ, comprenant :

- 290 m² de bureaux, showroom et locaux sociaux,
- 415 m² de stockage.

Le tout sur un terrain 3 800 m².

REF 5450



À LOUER

RENNES • 2 400 m²

Un local d'activités réhabilité et divisible d'une surface globale de 2 400 m², comprenant :

- 280 m² de bureaux sur deux niveaux,
- 2 175 m² de stockage accessibles par 5 portes d'accès et 1 quai de déchargement.

Le tout sur un terrain clos de 3 800 m².

REF 0749-13

93 avenue Henri Fréville - 35208 Rennes Cedex 2 • 02 99 830 820 • blot-entreprise.fr

Blot

11 hectares disponibles Couesnon Marches de Bretagne cherche **entreprises**

Par Suzanne Bruneau



De g. à dr : Emmanuel Houdus, Stéphane Perrin-Sarzier, Loïc Chesnais-Girard et Christian Hubert

Avec près de 1 900 établissements économiques sur quinze communes, la communauté de communes de **Couesnon Marches de Bretagne** (CMB), au nord de l'Ille-et-Vilaine, se caractérise par une forte représentation de l'agriculture (1/3 des établissements), du commerce et de la construction. Le territoire cherche à attirer de nouveaux secteurs sur son foncier disponible.

Seul EPCI classé en Zone de revitalisation rurale en Ille-et-Vilaine, Couesnon Marches de Bretagne (CMB) cherche aussi à se défaire de cette image de territoire rural, marqué par l'agroalimentaire. « *Il y a des pépites industrielles et un pôle d'artisanat d'art* », précise Pascal Hervé, maire de Bazouges-la-Pérouse depuis 2014. L'édile fait référence à la filière bois - ameublement, bien représentée dans sa commune par le groupe Riaux, fabricant d'escaliers, et Jallu Ebénisterie. Sur la zone de CMB, cette filière, complétée par Cuisine Morel et ENP Agencement, compte 110 emplois salariés.

3,7 millions d'euros investis

Pour poursuivre l'accueil d'entreprises, la zone d'activités (ZA) Coglais-Saint-Eustache a été étendue, positionnée au niveau de l'échangeur n°30 de l'A84 (axe Rennes/Caen). Le budget de l'aménagement s'élève à 3 663 475 euros, avec une aide de l'État et du Fond national pour l'archéologie préventive (FNAP). La zone, qui accueillait quatorze établissements et affichait complet, compte désormais une surface commercialisable de 111 083 m², divisée en dix lots, de 30 € à 40 € HT/m². « *Nous voulons favoriser l'emploi, attirer de nouvelles entreprises de secteurs sur lesquels nous ne sommes pas nécessairement attendus : les nouvelles technologies, l'hydrogène, la recherche agroalimentaire,*

par exemple », indique Emmanuel Houdus, vice-président au développement économique et à l'attractivité du territoire.

Visite du président de Région

Les élus y tiennent : « Non, la com' com n'est pas une dent creuse économique, elle n'a simplement pas la reconnaissance méritée. » Un constat partagé par Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne, en déplacement début février dans le secteur, aux côtés de Stéphane Perrin-Sarzier, conseiller régional référent pour ce territoire et de Christian Hubert, président de CMB. Au cours de la visite de quatre entreprises* qui ont reçu des aides de la Région (Pass Investi TPE ou Pass commerce et artisanat), Loïg Chesnais-Girard a évoqué « les engagements forts de la collectivité » pour le territoire où « le niveau d'emploi est très bon, au-dessus de la moyenne bretonne » mais « où des fragilités sociales et l'éloignement avec les métropoles nécessitent un autre modèle à valoriser ».

*Jallu Ebénisterie (Bazouges-la-Pérouse), la boulangerie Au Four à bois (Tremblay - Val Couesnon), la ferme Lait Gaillardises (Maen Roch) et Bistro Thentic (Saint-Hilaire-des-Landes).

« Il y a des pépites industrielles et un pôle d'artisanat d'art »



Pascal Hervé, maire de Bazouges-la-Pérouse



Légende

- ESCIC : Espace Social et Culturel Commun
- PSS : Pôle Social et Solidaire
- Multi-accueil
- ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- Espaces Jeunes de 11 ans à 17 ans
- LAEP : Lieu d'Accueil Enfant Parent
- PAE : Point Accueil Emploi
- Maison de santé
- Salle omnisports
- Équipement sportif extérieur
- Médiathèque / Bibliothèque relais
- Centre Culturel du Coglais

Zero One Studio Financements wanted!

Par Sarah Sedraoui

Fondé en 2017 à **Rennes**, Zero One est un studio de création de jeux vidéo. Basés à l'école rennaise Creative Seeds avec une filiale au Canada, les cinq membres de l'équipe ont déjà créé douze jeux, dont l'application vedette, Draw Your Game. Avec 25 millions de téléchargements cumulés, Zero One Studio n'a plus qu'une seule idée en tête : développer une nouvelle version du jeu star, à destination de l'enseignement et recherche 600 000 euros.



« Je suis fan des jeux vidéo, j'ai toujours voulu en créer. » Un rêve que Kacem Bekri, ingénieur, a finalement réalisé en 2017, avec Zero One Studio, une entreprise de création de jeux vidéo, qui rassemble 25 millions de téléchargements (2 millions sur IOS et 20 millions sur Android) sur les douze jeux proposés, dont Draw Your Game et Bunnies, les applications stars.

L'entreprise est divisée en deux entités : Zero One Studio et la filiale, Studio One, dirigée par Quentin Sallat, au Canada. « Quentin se concentre sur des jeux avec une base de joueurs préétablie, qui rapporte suffisamment d'argent pour que l'on en vive et nous en France, nous prenons des risques et créons des applications

Moins d'1% des jeux mobiles survivent

Le marché des jeux vidéo est rude. « Nous devons rivaliser avec de grands groupes, cela nécessite certains stratagèmes. » Moins d'1% des jeux mobiles créés à l'année fonctionnent sur des centaines de millions chaque année. « Plus de 99 % des applications ne sont pas rentables. Pour ce marché, il faut aussi avoir de la chance. Nous travaillons pas mal avec de la probabilité lors du lancement des jeux : on va jusqu'au bout même lorsque l'on sait que certains ne marcheront pas forcément, cela fait partie du jeu. »

Car, par principe, 95 % des gens ne paient jamais pour des jeux sur mobiles, « c'est un marché différent de tous les autres au monde. Il faut trouver d'autres moyens de rentabilité, comme les publicités ».

Il nécessite aussi de se différencier. « Nous publions notre prototype en l'état et nous le modifions en fonction des retours. Nous avançons par échecs successifs. » Dans la Région, « nous ne sommes pas beaucoup. Nous avons surtout une concurrence à travers le monde, notamment aux États-Unis. »

surprenantes. » Une stratégie qui fonctionne : « Notre chiffre d'affaires est de l'ordre de 350 000 euros pour la partie Rennaise, 500 000 euros avec la filiale. Nous sommes toujours à l'équilibre, voire bénéficiaires. »

Zero one a déjà eu un financement important de la part du CNC, d'un montant de 100 000 euros. Un rachat ? « Nous avons déjà été contactés plusieurs fois par d'autres entreprises, dont deux grosses entreprises américaines. Ce n'est pas un désir de notre part. »



« Jusqu'à 15 000 euros par jour »

« Notre baseline pour Draw Your Game est simple : "Est-ce que tu aimerais être créateur de jeu vidéo ?" Un concept, pour enfant en premier lieu, qui a eu une ascension fulgurante. En 2016, « pendant que je travaillais pour une société d'applications mobiles, j'ai créé un jeu appelé Draw Your Game avec un ami et je l'ai publié par plaisir sur Android et iOS. Le principe ? Prendre mes dessins de quand j'étais petit, les prendre en photo et jouer dessus. » Gros succès : plus de 20 millions de téléchargements gratuits sur toute la planète. Une modération a très vite été imposée, « ce qui me prenait énormément de temps et me coûtait très cher en serveurs. J'ai donc abandonné le projet. »

En 2017, Karim Bekri et son équipe, loin de se décourager, crée un studio et se lancent sur de nouveaux jeux, dont Bunnies « avec cette fois une bonne rentabilité : nous sommes montés jusqu'à 15 000 euros par jour ». Après ce développement, une version monétisée du premier jeu historique est lancée en décembre 2023 : Draw Your Game Infinite.

Tous les jeux ont un cycle de vie, « ce n'est pas quelque chose qui nous fait peur ».

Draw your game éducation : levée de fonds de 600 000 euros

Zero One projette de décliner une version éducative de Draw Your Game. « La première version a été utilisée par des professeurs dans les écoles pour rendre leurs cours plus ludiques », confirme Kacem Bekri. L'idée est simple : mettre le mode éducation de Draw Your Game en avant, pour que les professeurs puissent avoir leur propre outil. « Nous avons, déjà, à l'heure actuelle, des demandes - notamment de la part d'OrKs, une association d'e-sports, ou encore les académies de Montpellier et de Normandie. »

Pour cela, les financements sont nécessaires. « Nous voulons embaucher deux développeurs et un commercial. Nous cherchons donc des investisseurs. Nous souhaitons effectuer une levée de fonds de 600 000 euros, pour développer cette offre à l'échelle nationale, puis internationale. »

Incubé au Village by CA de Rennes, Zero One a aussi bénéficié du mentorat de Nicolas Plantis de Bretagne commerce international et espère rejoindre le Pool pour ce nouveau projet, (Frenchtech Rennes Saint-Malo).

Unseenlabs : levée record de 85 millions d'euros



©Studio Carifito

Créée en 2015 à Rennes par deux frères ingénieurs en aérospatial, Clément et Jonathan Galic, Unseenlabs (10 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022), déploie un système spatial de captations de radiofréquences qui permet de localiser des navires précisément.

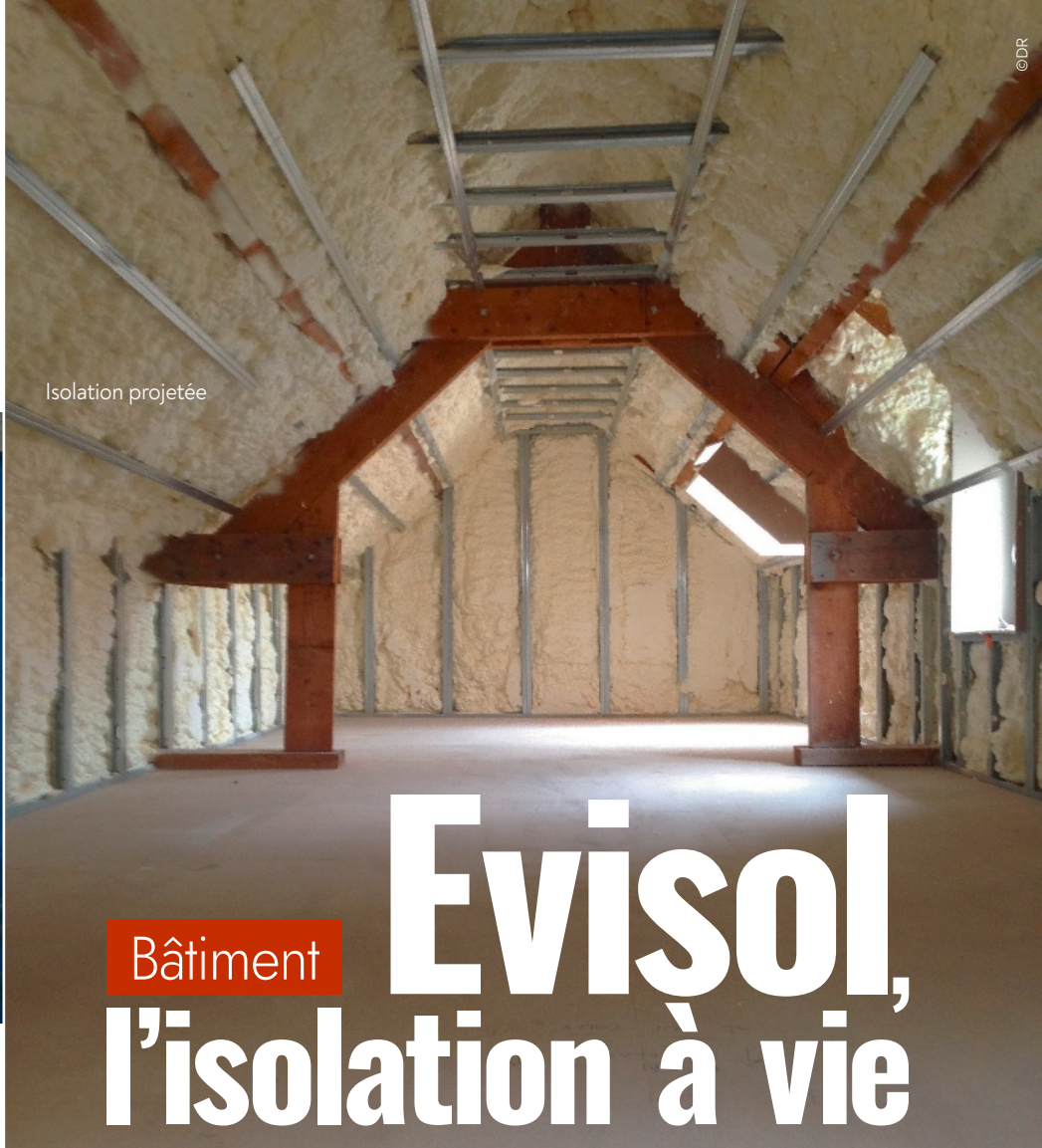
L'entreprise annonce la clôture d'une levée de fonds historique de 85 millions d'euros. Ce nouveau tour de table réunit des nouveaux investisseurs comme : Supernova Invest, Isalt par le biais de son Fonds Stratégique des Transitions et Unexo. « Après nos précédentes levées de fonds en 2018 et 2021, nous sommes fiers d'annoncer cette nouvelle levée de 85 millions d'euros. Unseenlabs a cumulé un financement total de 120 millions d'euros depuis sa création », déclarent Clément et Jonathan Galic.

La société travaille avec des dizaines de clients à l'international, sur des problématiques diverses : sécurisation de zones maritimes, protection des fonds marins, suivi de navires, lutte contre la piraterie... À ce jour, la constellation d'Unseenlabs compte onze satellites en orbite situés entre 500 et 600 kilomètres d'altitude et l'entreprise veut en déployer dix supplémentaires avant fin 2025. En mars prochain, deux nouveaux satellites, BRO-12 et BRO-13 seront lancés à bord d'une Falcon 9 de SpaceX, dans le cadre de la mission *Transporter-10*, depuis la base de Vandenberg (USA).

Chantier projection isolation



Isolation projetée



Bâtiment Evisol, l'isolation à vie

Créée en 2019 par deux entrepreneurs en isolation, Pascal Lefeuvre et Olivier Le Gars, la société Evisol, basée à **la Mézière**, est spécialisée en isolation intérieure, par projection de mousse polyuréthane.

Ce procédé a été boosté depuis la RT 2012 pour ses qualités thermiques et d'étanchéité à l'air, en isolation des sols et planchers intermédiaires. « Mais depuis une dizaine d'années, il

s'est élargi à l'isolation des murs plafonds et combles, car c'est un procédé idéal pour la rénovation », explique le dirigeant, Olivier Le Gars, qui vient de reprendre la société à 100 % en novembre 2023.

« L'isolation par mousse de polyuréthane est très en retard en Bretagne, alors que ce procédé existe depuis près de 40 ans ! Pour la rénovation, les architectes méconnaissent la mousse à cellules ouvertes qui offre bien des avantages. Outre sa légèreté, sa rapidité de mise en œuvre, sa capacité à rattraper les planétés, elle offre une isolation phonique, thermique et d'étanchéité à l'air à vie car elle ne se dégrade pas, tout en étant perspirante. »

Evisol, c'est une équipe de sept personnes, formées et spécialisées, maîtrisant les règles techniques d'application, qui intervient directement auprès des particuliers, ou des architectes, comme des professionnels.

Olivier Le Gars



Safran Aircraft Engines

La Janais accueillera le nouveau site en 2027

Du nouveau au pôle industriel de la Janais à **Rennes**. Safran installe un nouveau site de fonderie dédié à la production d'aubages de turbine pour ses programmes de motorisation majeurs, pour les domaines civil et militaire. 200 personnes seront embauchées sur le site, avec une possibilité d'extension. Opérationnel en 2027, il permettra à la filiale Safran Aircraft Engines de compléter son réseau mondial.

Une acquisition stratégique pour la Bretagne. « Une décision qui témoigne de notre soutien à la souveraineté nationale et à la renaissance industrielle de la France », précise Olivier Andriès, directeur général de Safran. Un nouveau site qui permettra de monter en cadence sur le moteur militaire M88, « dont les pièces sont majoritairement produites sur notre territoire, et de renforcer la chaîne d'approvisionnement du moteur LEAP, en fabriquant, en France, une partie de la production de pièces critiques », continue le directeur.



Olivier Andriès, directeur général de Safran.



En collaboration avec le site de Gennevilliers, fonderie historique de référence de Safran Aircraft Engines, il bénéficiera des meilleurs standards en termes de performance énergétique, grâce, entre autres, à l'optimisation des flux logistiques avec les autres sites de productions situés en Île-de-France.

« La Région est fière de contribuer au développement de Safran en l'accompagnant par un plan de formation adapté à ses besoins. La Bretagne est une terre industrielle », ajoute Loïg Chesnais-Girard, président de la Région.

Réduire l'empreinte carbone

En 2021, le Groupe Safran a lancé le programme de démonstration technologique CFM Rise, visant à réduire de 20 % supplémentaires l'empreinte carbone des moteurs de la prochaine génération d'avions, à horizon 2035. Le moteur LEAP, en service depuis 2016, permet ainsi une réduction de 15 % la consommation de carburant et les émissions de CO₂ des avions monocouloirs de nouvelle génération (Airbus A320neo et Boeing 737 MAX).



Safran dans le monde

Présent partout dans le monde, Safran emploie 92 000 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de 23,2 milliards d'euros en 2023. Le Groupe occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen dans les marchés de l'aéronautique, (propulsion, équipements et intérieurs), de l'espace et de la défense.

Upcyclink Innover pour ne plus gâcher

Par Djamel Bentaleb

Upcyclink, start-up née à **Saint-Avé**, développe des unités de transformation servant à valoriser les résidus de produits alimentaires. En plus de représenter un gâchis coupable, ceux-ci peuvent se transformer en ingrédients de seconde main et générer des bénéfices supplémentaires. La start-up et son allié industriel de Pontivy, Le Garrec, exposeront leurs solutions au CFIA, qui se tiendra à Rennes les 12, 13 et 14 mars prochains.



Jean-Pascal Bergé,
cofondateur d'Upcyclink

En même temps que les poubelles, c'est de l'argent que l'on jette. Les industriels de l'agroalimentaire ont exactement la même problématique que les particuliers. « *Au niveau mondial, c'est 49 % de la production primaire qui ne finit pas dans nos assiettes, constate Jean-Pascal Bergé, cofondateur d'Upcyclink. Dans les pays riches, les pertes principales ont lieu dans nos frigidaires, tandis que dans les pays dits pauvres, c'est généralement la chaîne logistique qui est défaillante.* » Dans le meilleur des cas, ces produits sont compostés et utilisés comme engrais ou destinés à l'élevage. Mais la pression augmente, dès 2030, avec l'obligation de diviser par deux le gâchis alimentaire.

30 à 35 % du chiffre d'affaires à l'export

Les Français ne sont pourtant pas à l'aise avec le réemploi de résidus alimentaires. Ce n'est pas le cas dans le reste du monde. « *Nous réalisons entre 30 et 35 % de notre chiffre d'affaires à l'étranger, se réjouit Jean-Pascal Bergé. L'Irlande, le Maghreb ou les pays d'Amérique du Sud ont vite pris conscience de la nécessité de valoriser les coproduits alimentaires. À nous de passer le pas. Tout le monde sera gagnant.* »

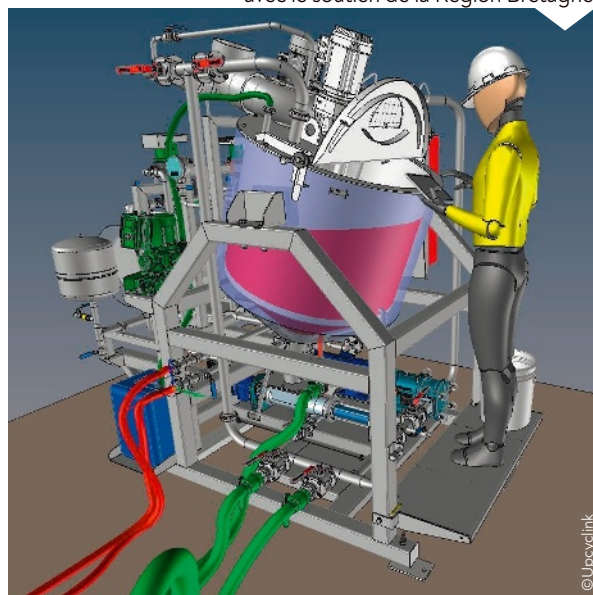
16 milliards d'euros de pertes

En Europe, les pertes de produits alimentaires représentent chaque année 59 millions de tonnes. En France, c'est environ 10 millions de tonnes de produits par an, soit une valeur commerciale estimée à 16 milliards d'euros. Le Morbihan est loin d'être exemplaire car, en plus des particuliers, l'industrie agroalimentaire produit une grande quantité de résidus. « *C'est ce que nous appelons des coproduits, dit Jean-Pascal Bergé. Ces résidus coûtent très cher aux producteurs tant en manque à gagner sur le produit brut, la logistique, le traitement... Et c'est sur cet aspect économique que nous voulons faire lever pour changer les mentalités.* »

Des micro-usines mobiles

L'argument financier semble faire mouche. La start-up a réalisé, dès la première année, 150 000 euros de chiffre d'affaires uniquement grâce à ses digesteurs capables de séparer les différents éléments des poissons filetés (matières grasses et protéines). Ces résidus, réduits à leur plus simple expression dans un processus sanitaire contrôlé, se transforment en ingrédients de base (agent de saveur, compléments alimentaires...). L'idée des micro-usines mobiles d'Upcyclink permettrait à l'entreprise de se démarquer de la concurrence, avec une haute valeur ajoutée.

Le projet SOBRE : modélisation 3D du démonstrateur mobile opérationnel début mai, capable de faire des productions à échelle réduite (dispositif Inno Expé Sobriété avec le soutien de la Région Bretagne)





Trois artisans reconnus par le Collège Culinaire de France

Le café Galerie Dubail (Lorient), la fromagerie Saint-Goal (Pluvigner) et le bistrot Kama'Rade (Plouhinec) ont été distingués par le collectif du Collège Culinaire de France. Ils rejoignent ainsi les 58 autres adresses morbihannaises déjà identifiées par le Collège. Le Morbihan devient ainsi le Département breton le plus distingué. Sur les 158 professionnels remarquables, 40 sont en Ille-et-Vilaine, 15 dans les Côtes d'Armor et 42 dans le Finistère. Restaurants, commerces de bouche, producteurs, écoles professionnelles... Co-présidé par Alain Ducasse et Alain Dutournier, le Collège Culinaire de France mobilise, depuis dix ans, des artisans militants du monde culinaire pour construire une alternative durable face à l'industrialisation de l'alimentation. Parmi ces 3 000 artisans répartis sur tout le territoire, 2 000 sont restaurateurs ; près de 110 métiers de l'artisanat culinaire sont représentés au sein de ce collectif.



Deux établissements rejoignent le groupe Logis Hôtels

Dans le Morbihan, au début de l'année 2024, Demeures & Châteaux le Clos Luly à Neuillac (restaurant, gîte et chambres d'hôtes) et le Logis Hôtels La Croix d'Or au Faouët (hôtel restaurant) ont rejoint le groupe Logis Hôtels, qui vient de fêter ses 75 ans d'existence. Ces deux établissements hôteliers font partie des huit nouvelles enseignes bretonnes (quatre dans les Côtes d'Armor et deux dans le Finistère) à rejoindre le premier groupe de restaurateurs-hôteliers d'Europe (213 millions d'euros de chiffre d'affaires, + 61 % par rapport à 2021). Une annonce qui est faite au moment où Logis Hôtels publie son guide européen (2 000 adresses dans huit pays). Le groupe représente six marques : singuliers hôtels, Demeures et châteaux, Logis hôtels, Cit'hôtel, Urban style et Auberge de Pays, plus de 2 000 établissements dans neuf pays.



Bouge ta salle passe la barre des 100 salles

Fondée en avril 2023, Bouge ta salle propose aux entreprises de partager leurs salles de réunion sous-utilisées pour rentabiliser l'espace, mais aussi accueillir d'autres entreprises et favoriser les rencontres.

La start-up vise à faciliter l'accès à des salles de réunion équipées aux entreprises comme aux "nomades", partout sur le territoire et au plus près de chez elles. Un an après sa création, elle met à disposition des entreprises 100 salles de réunion, de Bordeaux à Caen. « Nous privilégions un développement dans l'Ouest, en ciblant des grandes villes comme Nantes, Rennes et Brest, avec l'ambition d'arriver à 400 salles d'ici à la fin de l'année », précise Margaux Chiquet, créatrice de la société, qui s'installe au Village by CA Morbihan (Vannes) pour se développer.

Bricolib Besoin d'un outil en particulier ?

Par Djamel Bentaleb

Le site internet et l'application mobile de la société Bricolib, basée à **Saint-Philibert**, proposent un service de location d'outils entre professionnels et particuliers. Un concept né en janvier 2022, qui compte déjà plus de 52 000 utilisateurs et environ 31 000 outils à la location dans toute la France.



Antoine Berthe, professionnel du multiservice et loueur régulier, aux côtés d'un des trois co-fondateurs de Bricolib, Jean-Baptiste Le Guennec

« **N**ous avons voulu proposer le service le plus simple possible, le plus sécurisé et le plus pratique pour les particuliers et les professionnels, dit l'un des trois cofondateurs de Bricolib, Jean-Baptiste Le Guennec. C'est la raison pour laquelle l'accès au site est entièrement gratuit et ne comporte aucune publicité. » Même si la notoriété du service laisse encore à désirer, la petite entreprise annonce tout de même 3 000 locations depuis le mois d'avril 2023.

Une très forte demande

En 2023, la plateforme de mise en relation a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 100 000 €. Et compte sur une très forte augmentation dans les années à venir car la demande ne faiblit pas. « On estime que le potentiel de ce type de service est dix fois supérieur à ce que nous réalisons aujourd'hui, confie Stéphane Goubin, autre cofondateur. Il devrait séduire de plus en plus de monde car l'usage est très simple et le paiement immédiat. Ce n'est pas le cas des plateformes les plus connues. » Une commission de 15 % sur la location est perçue par les responsables. « Le prix à payer pour l'absence de publicités », selon eux.

Location rapide et conseils avisés

« C'est un complément de revenus très appréciable, dit Antoine Berthe, professionnel du multiservice et loueur régulier. Ce site permet de louer des outils, banals ou très spécifiques, dont on a peu de chance de se resservir un jour. Les tarifs sont concurrentiels, la sécurité des paiements est assurée et on obtient une réponse en moins de 24 heures... » Le professionnel a même acheté un camion-benne et une goulotte de chantier quasi exclusivement dédiés à la location. « La demande existe pour ce type

de matériel et chacun y trouve son compte, dit-il. En plus, on peut valider une location à 23h30 pour le lendemain. C'est ultra-pratique et le locataire peut bénéficier de conseils d'utilisation. »

Réutilisation d'outils délaissés

Les responsables du site travaillent encore à l'amélioration technique et sont convaincus de l'utilité économique et sociale de leur plateforme. « Tant d'outils restent encore dans les garages alors que l'on parle de plus en plus de réutilisation, disent les fondateurs... Et puis, la relation marchande à petit prix que nous proposons évitera également les fâcheries entre voisins en cas de dégâts. »

Carnets

©StudioYann-F.Lucazeau



CPME56

Pascal **Ferrand** est le nouveau président

Âgé de 64 ans, Pascal Ferrand, dirigeant de la société familiale Gedimat Ferrand matériaux, a été élu au poste de président de la CPME56, le 20 février, avec 29 voix sur 32. Il succède ainsi à Claude Dozoul et représente désormais les 3 500 entreprises morbihannaises adhérentes. Dirigeant depuis 30 ans de Gedimat Ferrand Matériaux (10 millions d'euros de chiffre d'affaires), entreprise basée à Vannes et spécialisée dans le négoce de matériaux et la récupération de déchets, Pascal Ferrand est entouré de 40 collaborateurs.

Créée en 1967, Gedimat est une enseigne de la coopérative Gedicoop, un réseau de plus de 500 points de vente d'indépendants en France. Adhérent à la CPME56 et administrateur depuis 2015, Pascal Ferrand souhaite « *continuer à défendre et aider les TPE/PME, notamment par le biais de la cellule d'aide gratuite, qui traite aujourd'hui plus de 1 000 dossiers par an et ce, dans tous les domaines. Je pense que l'on doit renforcer le dialogue ouvert et transparent de la CPME56 avec les institutions locales et départementales. Je consacrerai également tous mes efforts à créer une passerelle avec l'éducation nationale pour promouvoir les métiers de l'artisanat.* ».

©DR



Réseau Entreprendre Bretagne

Philippe **Valton** prend la vice-présidence de l'antenne morbihannaise

Président du groupe de nettoyage Neko (plus de 600 salariés et environ 20 millions d'euros de chiffre d'affaires), Philippe Valton prend la vice-présidence de l'antenne morbihannaise du Réseau Entreprendre Bretagne, remplaçant Sophie Mathys, ex-directrice des opérations de la belle-iloise, entrée en octobre chez Euredenn. Diplômé d'un master en management général international de l'Essec business school, Philippe Valton était déjà membre du conseil d'administration de l'association, qui comprend 24 chefs d'entreprise et cadres dirigeants en Morbihan. L'association Réseau Entreprendre Bretagne, dirigée par François Leprince (dirigeant associé d'Alkante) a accompagné plus de 900 entrepreneurs créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise depuis sa création en 2003. Sa mission : « *Faire réussir des entrepreneurs à potentiel de création d'emplois, en leur transmettant le savoir-être et l'expérience de chefs d'entreprise expérimentés et en activité, au travers d'échanges constructifs et inspirants, de pair à pair.* »

RH Digitaliser pour réhumaniser

Par **Suzanne Bruneau**

Fondée en 2007 par Philippe de Rosnay et Christophe Dacre-Wright, la plateforme numérique - Applicant tracking system (ATS) pour les initiés - Beetween accompagne les recruteurs à chaque étape du processus d'embauche, de la diffusion des offres jusqu'à l'intégration des nouveaux collaborateurs. D'abord cabinet de recrutement d'une dizaine de collaborateurs, l'entreprise pivote, en 2017, pour embrasser la voie du développement technologique.

Aujourd'hui, avec une équipe de 80 salariés, dont plus de la moitié basée à **Rennes**, Beetween consolide son maillage national avec des acquisitions et s'attaque à l'international. Entretien avec Christophe Dacre-Wright, président de Beetween.

Beetween est un ATS, un Applicant Tracking System, c'est-à-dire ?

Christophe Dacre-Wright. Alors que la digitalisation de la relation client a débuté il y a environ 25 ans, avec l'avènement des CRM (Customer Relationship Management), la transition vers les ATS a démarré il y a seulement sept ou huit ans. L'ATS représente essentiellement la digitalisation d'un processus métier : le recrutement. Notre solution SaaS, enrichie par l'intégration de l'intelligence artificielle, vise à optimiser et automatiser un processus qui, auparavant, pouvait être fastidieux. Imaginez : rédiger une annonce, la diffuser sur chaque site d'emploi pertinent, puis jongler avec une avalanche de CV arrivant en vrac dans sa boîte mail. En digitalisant ce processus, non seulement nous simplifions la vie des recruteurs, mais nous permettons également de diviser par deux les coûts et le temps des recrutements. Le temps libéré peut être réinvesti dans des étapes cruciales du processus, dans le contact humain avec les candidats, comme les entretiens, garantissant des résultats plus probants. Digitaliser pour réhumaniser.

Concrètement, quelles fonctionnalités offrez-vous ?
CDW. La gestion du candidat dans tout son parcours, de façon automatisée ou manuelle. L'envoi de SMS, d'invitations, des outils de *matching*, de résumé de CV, gestion du vivier... Nous avons des partenaires pour l'*assessment* (évaluation par des exercices, N.D.L.R.) : les tests d'anglais, de culture générale, informatiques, etc. En France, nous sommes les plus riches fonctionnellement.

« **Beetween** divise par deux les **coûts** et le **temps** des **recrutements.** »



Accessoire fétiche,
Christophe Dacre-Wright
ne lâche que rarement
sa casquette aux couleurs
de Beetween.



**Christophe
Dacre-Wright**
président Beetween

Comment s'organise le marché ?

CDW. Les sites d'emplois, ou *Job Boards*, ont commencé à émerger il y a une vingtaine d'années. LinkedIn, bien que présent, peinait à s'imposer. Les acteurs majeurs étaient alors des noms tels que Indeed, quelques sites locaux, et le géant mondial Monster. Aujourd'hui, leur nombre avoisine les 180, allant des généralistes aux plus spécialisés. Le marché des ATS amorce une ascension fulgurante au tournant des années 2016-2017. À cette époque, les grands éditeurs, tels que SAP et Oracle, dominent le paysage. Maintenant, le marché a explosé de manière spectaculaire. Avec la digitalisation des entreprises et la pénurie de candidats, la demande pour des solutions de gestion des ressources humaines s'est accrue. Cette croissance a entraîné une fragmentation importante du marché, avec l'émergence de concurrents dans chaque coin du globe. En France, au milieu de cette effervescence, nous nous positionnons en tant que premier ATS indépendant. Nous souhaitons le rester, notre indépendance est une volonté stratégique.

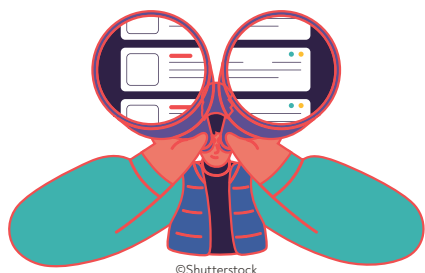
« Nous ambitionnons
de devenir
le champion européen. »

Est-ce indispensable pour un service RH de s'équiper d'un ATS ?

Marina Sigaud-Biot, manager commerciale Grand Ouest au sein du groupe rennais Hellowork, entreprise spécialisée dans la recherche et l'offre d'emploi (530 salariés, 100 millions d'euros de chiffre d'affaires) : « Oui, c'est un gain de temps évident.

Cela permet de structurer les campagnes de recrutement en interne, de centraliser les informations, de créer des viviers, de multidiffuser, de capter plus vite les candidats en adaptant les modes de communication...

Tout cela en étant compatibles avec la réglementation RGPD, ce qui est essentiel. Un ATS permet aussi d'éditer des statistiques, pour savoir d'où viennent les candidats et mettre en place des plans d'actions adaptés. L'intégration de l'IA aide à la rédaction d'offres d'emploi mieux ciblées, employant le bon ton et en cohérence avec la marque employeur, alors que c'est souvent un processus industrialisé dans les entreprises. »



©Shutterstock

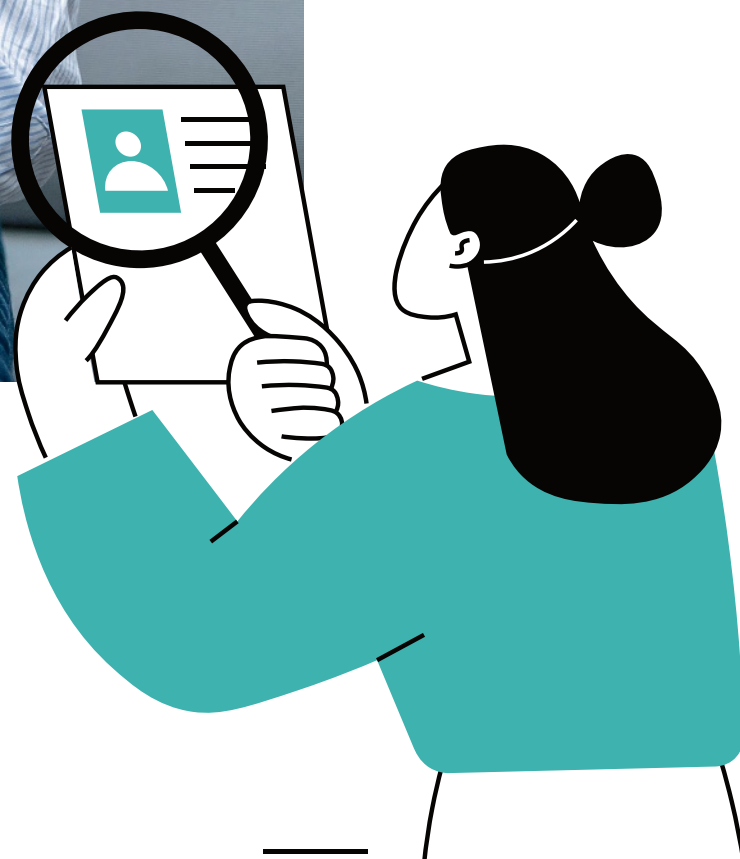


Comment se porte l'activité ?

CDW. Très bien. L'année dernière, nous avons franchi une étape en passant de 500 à 750 clients. Cette croissance soutenue s'explique par plusieurs facteurs : d'une part, le marché des candidats est de plus en plus compétitif, voire pénurie, et d'autre part, le contexte de digitalisation généralisée. La notoriété joue un rôle crucial, et sur ce point, nous bénéficions d'une prime supplémentaire. Pour accélérer, nous avons levé 2 millions auprès du fonds Elevation. Depuis deux ans et demi, nous avons une stratégie de croissance organique forte. En parallèle, nous avons aussi adopté une stratégie de *Build Up*, qui permet d'aller plus vite, de gagner des parts de marché et de faire entrer des talents. En 2021, nous avons fait l'acquisition de Talents'In, à Marseille, qui comptait une centaine de clients et dix salariés. Le CEO, Cédric Robin, est devenu actionnaire de Beetween et le directeur commercial. Tout dernièrement, nous avons racheté Activitae Emploi, éditeur du logiciel RH Profiler à Toulouse, avec 80 clients et quatre salariés.

Quel est votre cœur de cible ?

CDW. 100 % des organisations qui recrutent. Nous sommes agnostiques de tout secteur d'activité. Notre *Mass Market* sont les ETI et les PME. Traditionnellement, les grands groupes ont tendance à se tourner vers des solutions telles que SAP et Oracle, mais nous observons une évolution de cette tendance. 50 % de notre activité provient directement des entreprises elles-mêmes. Parallèlement, nous jouissons d'une forte présence dans le secteur public, où nous réalisons environ 25 % de notre chiffre d'affaires. Nous avons équipé 100 hôpitaux en France. Le reste, soit 25 %, est généré par des entreprises du secteur des ressources humaines.



« L'année dernière,
nous avons franchi une étape
en passant de
500 à 750 clients. »

Des choix stratégiques sur le plan géographique ?

CDW. Sur un marché nouveau, les clients ont besoin de proximité. Pour contrer les appréhensions, il faut pouvoir accompagner. Cela permet en plus de rejoindre des réseaux. Nous sommes membre de Produit en Bretagne. Donc, oui, la couverture géographique fait partie de l'équation. Mais c'est aussi des histoires de rencontres. On y va quand on le sent.

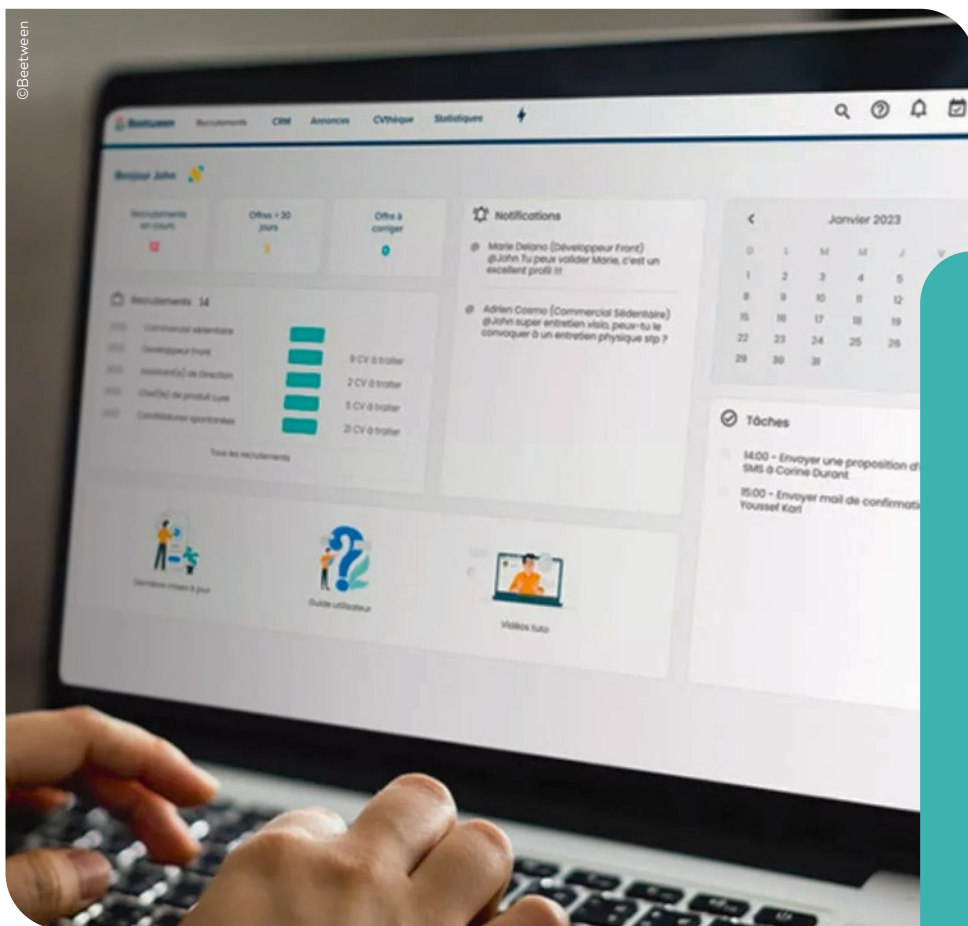
Et l'international ?

CDW. Nous ambitionnons de devenir le champion européen. Nous travaillons sur l'ouverture d'un bureau dans un pays de l'Europe continentale. Je ne peux pas dire où car c'est sensible stratégiquement. Nous avons déjà deux commerciaux qui développent le marché espagnol et, par extension, le marché sud-américain. Quelques clients sont basés au Benelux et en Suisse. Au Maroc aussi.

D'autres développements sont-ils à venir ?

CDW. L'innovation doit venir de nous, afin d'augmenter l'expérience du recruteur. Courant 2024, nous prévoyons de mettre à la disposition des recruteurs des fonctionnalités inédites, notamment la capacité de les orienter vers les *Jobs boards* les plus pertinents, même ceux qu'ils n'auraient pas nécessairement identifiés par eux-mêmes. C'est de la gestion de data.

Nous travaillons également sur la mise en place d'une plateforme de partage de CV, dans le respect des normes RGPD, afin de faciliter l'échange de candidatures entre différents acteurs locaux. Par exemple, si un jardinier postule à une offre au CHU de Rennes mais n'est pas retenu, nous souhaitons pouvoir mettre en relation cette candidature avec une opportunité similaire à la mairie de Rennes. Cette approche collaborative, axée sur la coopération locale, vise à trouver le candidat idéal pour chaque poste. Lorsque nous aurons une preuve de concept, nous irons peut-être voir France Travail. Nous pourrions également connecter des cabinets de recrutements pour participer à trouver des candidats le plus rapidement possible.



« Pour accélérer
notre croissance
organique
et externe,
nous avons levé
2 millions
auprès du fonds
Elevation. »

BONUS

Où avez-vous grandi ?

À Paris. J'ai vécu plusieurs années aux États-Unis et ce qui m'a le plus manqué c'est la beauté de Paris.

Une musique ?

J'aime Lady Gaga mais le dernier concert auquel j'ai assisté était un hommage au papa de Juliette Armanet, salle Gaveau à Paris, très intimiste. Son père est compositeur et c'est grâce à lui qu'elle a appris la musique.

Un endroit dans le monde ?

Minorque, dans les Baléares. J'y vais souvent, presque chaque année.

Une personne inspirante ?

Mon premier boss. Quand il m'a recruté, nous étions 40 salariés. Quand j'ai quitté l'entreprise, douze ans plus tard, nous étions 1 400 avec 30 bureaux dans le monde. Je retiens sa force de caractère. C'était quelqu'un de brillant et très courageux.

Et vous, quel patron êtes-vous ?

Ce n'est pas à moi de le dire (rires) ! Je pense être assez humain.



Protéger un proche fragile : quelles mesures prendre ?

Par M^e Mathilde Tersiguel, membre de la Chambre interdépartementale des notaires de la cour d'appel de Rennes

Lorsque l'on sent qu'un proche devient plus vulnérable, il peut s'avérer nécessaire de mettre en place une mesure de protection judiciaire. Quelles démarches sont à mener ? Vers qui se tourner ? Faut-il opter pour une curatelle, une tutelle ou une habilitation familiale ?

Maître Mathilde Tersiguel, membre de la Chambre interdépartementale des notaires de la cour d'appel de Rennes, explore les différentes formes de protection permettant de protéger son parent.

Quand faut-il l'envisager ?

Les mesures de protection judiciaires sont mises en place afin d'assurer la sécurité et la protection des personnes vulnérables incapables de pourvoir seules à la défense de leurs intérêts.

Ces mesures visent à prévenir les abus, à garantir les droits fondamentaux et à assurer une représentation adéquate lorsque cela est nécessaire. Elles sont destinées à protéger un majeur et/ou son patrimoine.

Elles doivent être envisagées dès lors que l'altération des facultés intellectuelles et/ou la perte d'autonomie de la personne à protéger sont constatées.

Il s'agit bien souvent d'une démarche qui sera réalisée lorsque les proches seront confrontés à la nécessité d'effectuer certaines démarches pour le compte de cette dernière.

Il conviendra alors de saisir le juge des contentieux de la protection qui déterminera la mesure la plus adaptée au degré d'incapacité de la personne à protéger.

Bon à savoir

L'article 425 du Code civil définit les conditions permettant l'ouverture d'une mesure de protection : « Toute personne dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération, médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté peut bénéficier d'une mesure de protection juridique (...). » Cet état devra être confirmé par un médecin expert.

La sauvegarde de justice

La sauvegarde de justice est une mesure courte et temporaire visant à protéger une personne en situation d'urgence, par exemple en cas de perte de discernement lié à une maladie soudaine. Elle permet de mettre en place rapidement une protection dans l'attente d'une évaluation plus approfondie de la situation.

Instaurée pour une durée d'un an, renouvelable une fois, la sauvegarde de justice laisse souvent place à une mesure de tutelle ou de curatelle.

Dans une telle situation, la personne protégée peut être représentée pour accomplir certains actes déterminés, par exemple la vente d'un bien. Un mandataire est nommé pour réaliser ces actes. Celui-ci peut également contester des actes pris par la personne protégée qui seraient contraires à ses intérêts. Toutefois, la personne protégée peut toujours continuer à effectuer tous les actes de la vie civile, exceptés ceux confiés au mandataire.

La sauvegarde de justice est la mesure la moins contraignante.

La curatelle

La curatelle concerne les personnes majeures vulnérables nécessitant d'être assistées ou contrôlées de manière continue. La personne protégée prend seule les décisions relatives à sa personne et peut effectuer la plupart des actes conservatoires et d'administration, et certains actes de disposition pour lesquels le tuteur peut agir sans autorisation du juge. Elle doit être assistée par un curateur pour les actes de disposition, c'est-à-dire ceux concernant son patrimoine comme la vente d'un bien immobilier. Concrètement, elle permet au curateur d'assister la personne protégée dans la gestion de ses affaires, sans pour autant prendre toutes les décisions à sa place. La curatelle s'applique de manière plus souple que la tutelle. Elle est adaptée aux situations dans lesquelles la personne protégée conserve un certain discernement et/ou une certaine capacité d'action.



**Me Mathilde
Tersiguel**

member de la Chambre interdépartementale
des notaires de la cour d'appel de Rennes

La tutelle

La tutelle est la mesure de protection judiciaire la plus lourde. Elle concerne la personne majeure dont les facultés mentales sont altérées. Elle consiste en un régime de représentation continue dans tous les actes de la vie civile. Celle-ci ne pourra plus gérer son patrimoine, agir en justice, être commerçantes...

Un tuteur est alors désigné pour prendre des décisions en son nom, sur le plan financier, médical ou personnel. Cette mesure vise à garantir une protection complète pour les personnes incapables de prendre soin d'elles-mêmes. En fonction du type d'actes, le tuteur peut agir seul (pour les actes d'administration) ou doit être autorisé par le juge ou par le conseil de famille (pour la plupart des actes de disposition).

L'accomplissement des actes à caractère strictement personnel ne peut jamais donner lieu à représentation. Si le majeur est capable de donner son consentement, il peut les effectuer seul, par exemple la déclaration de naissance d'un enfant.

Depuis, 2016, une mesure plus souple a été ajoutée aux mesures précédentes : il s'agit de l'habilitation familiale. Cette dernière est dorénavant largement prise en compte par les familles et supplante bien souvent les autres mesures lorsqu'il s'agit de pourvoir à la protection d'un proche parent.

L'habilitation familiale

Il s'agit donc d'un dispositif relativement récent, destiné à simplifier les démarches des proches d'une personne qui se trouve dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération, médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté.

Cette mesure leur permet de saisir le juge afin d'être autorisés à assister, représenter la personne ou passer certains actes en son nom sans recourir aux mesures de protection judiciaire classiques (sauvegarde de justice, tutelle, curatelle).

L'habilitation familiale peut être "générale" ou "limitée à un ou plusieurs actes déterminés". Les actes peuvent porter sur les biens (biens mobiliers, immobiliers, revenus...) et/ou sur la personne protégée (santé, lieu de vie...).

L'habilitation familiale est donc un mandat familial délivré par le juge à un proche. Cette mesure pourra être prononcée uniquement en cas de consensus familial sur la désignation de la personne habilitée.

Quelques chiffres

Fin 2021, **713 700** majeurs sont soit sous curatelle soit sous tutelle. Parmi eux, **49 %** sont des femmes et **51 %** des hommes. Les majeurs sous régime de protection sont âgés, en moyenne, de **60 ans** (65,1 ans pour les femmes contre 55,1 ans pour les hommes).

Source : Ministère de la Justice



Faire les bons choix

La mise en place de mesures de protection judiciaire joue un rôle crucial dans la sauvegarde des droits et de la sécurité des personnes vulnérables. Demandez conseil à votre notaire pour trouver la mesure de protection la plus adaptée à la situation du proche que vous souhaitez protéger. En guidant les parties à travers ces démarches, le notaire veille à ce que chacun puisse bénéficier d'une protection qui réponde à ses besoins spécifiques, dans un souci d'équilibre et de respect de la dignité de chaque individu.

D'autres mesures existantes

Au-delà des quatre mesures de protection des majeures existantes, il existe également d'autres dispositifs de protection juridique :

La mesure d'accompagnement judiciaire

Cette mesure est ordonnée par le juge, sur demande du procureur de la République, par laquelle un mandataire judiciaire à la protection des majeures perçoit et gère tout ou partie des prestations sociales d'une personne majeure, en tenant compte de son avis et de sa situation familiale. Il exerce auprès de celle-ci une action éducative en vue de rétablir son autonomie dans la gestion de ses ressources.

Le mandat de protection future

Ce mandat permet à une personne de désigner à l'avance (alors qu'elle dispose de toutes ses facultés intellectuelles) un mandataire afin de veiller à ses intérêts, dans le cas où il ne serait plus en mesure, en raison de son état physique ou mental, de le faire seul. Le mandat rédigé par un notaire permettra de préciser sans équivoque la volonté du mandant et, en tant que de besoin, de conférer des pouvoirs très larges au mandataire.

La musique du carré d'Yves Popet

Par Gwénaëlle de Carné

La musique du carré : c'est celle qu'interprète le peintre Yves Popet depuis une trentaine d'années. Une suite de variations orchestrées autour du carré, au rythme des verticales et des horizontales, en jouant des couleurs pures comme autant de sonorités.

« J'ai affiné mon œuvre jusqu'à ne plus avoir qu'une ligne droite, horizontale, verticale dans un carré », confie Yves Popet. Avant lui, Malevitch et Mondrian ont célébré le carré, « la forme parfaite ». De même, Aurélie Nemours et Vera Molnar, deux figures de l'Abstraction géométrique, habituées de la Galerie Oniris.

La démarche d'Yves Popet s'apparente à celle des plus grands musiciens classiques et contemporains. Dans son atelier, il écoute Jean-Sébastien Bach, maître du contrepoint et Steeve Reich, pionnier de la musique minimaliste américaine des années 1960. Le premier est l'auteur des *Variations Goldberg*, d'une extraordinaire richesse de formes, d'harmonies, de rythmes ; le second est un adepte du "phasing", une écriture musicale basée sur le rythme et la pulsation qui se construit à partir d'un court motif musical répété indéfiniment avec un décalage temporel.



Pastel sur papier 375x375



Acrylique sur toile marouflée sur bois 60x60cm

Correspondances entre musique et peinture

D'étonnantes correspondances se dessinent entre musique et peinture. Dans ses compositions de formes et de couleurs, Yves Popet recherche l'harmonie et l'équilibre autour d'un même motif, le carré. Celui-ci augmente ou diminue, se fragmente en quatre, en huit, avant de se recomposer pour dynamiser la forme initiale. Inlassables variations. Pour tirer parti du vide, Yves Popet crée des rythmes : lignes noires, blanches ou colorées. Triomphe de l'angle droit. Il joue aussi des glissements des carrés qui s'imbriquent puis se détachent. Effet de mouvement et invitation à poursuivre la construction. Le carré se marie parfois au rectangle. Forme, trait, juxtaposition, angle droit, effacement régissent les variations d'Yves Popet. Travaillée en aplats saturés, à l'acrylique et au pastel, la couleur joue un rôle essentiel : rouge, bleu outremer, jaune et vert pour stimuler le regard au rythme des pulsations du carré.

Galerie Oniris, Florent Paumelle, 38 rue d'Antrain 35 000 Rennes. www.oniris.art
02 99 36 46 06 - galerie@oniris.art Du mardi au samedi de 14h à 19h, accueil le matin sur demande.
Exposition Yves Popet, peintures et pastels réalisés entre 2016 et 2024, du 9 février au 30 mars 2024.

Opéra de Rennes

« Tisser du lien avec d'autres acteurs culturels »

Directeur de l'Opéra de **Rennes** depuis 2018, Matthieu Rietzler prône une approche de l'art lyrique ouverte sur le territoire, à travers de nombreux partenariats avec d'autres structures et événements culturels, dernièrement les festivals Waterproof et Travelling. Mais aussi sur d'autres maisons et établissements dédiés au spectacle vivant, notamment via sa participation au collectif de production La Co[opéra]tive. Le dirigeant fait le point sur ces nombreux liens. Entretien.

Par Sarah Sedraoui

L'opéra a été en partenariat avec le festival Waterproof, notamment avec le spectacle Kamuyot, pouvez-vous présenter ce partenariat ?

Matthieu Rietzler. C'est l'idée d'un festival de territoire. Nous décidons, avec toutes les structures, de travailler ensemble pour donner un éclairage fort sur la question de la danse sur le pays de Rennes pendant une quinzaine de jours. Un festival co-porté par quatre structures : le Triangle, l'Opéra, Danse à tous les étages et L'intervalle à Noyal-sur-Vilaine, en lien avec une vingtaine de structures du territoire.

L'Opéra a-t-il d'autres partenariats avec d'autres événements culturels ?

M. R. Nous avons énormément de partenariats, cela fait partie de l'ADN du projet que nous essayons de mettre en place. Bien sûr, notre mission est de produire des œuvres lyriques et de les partager avec le public, faire en sorte que les spectateurs et les artistes se rencontrent. Mais nous sommes très soucieux et impliqués sur toutes les formes aux frontières de l'Opéra, notamment les comédies musicales, la danse, les concerts...

À chaque fois, nous le faisons avec beaucoup de partenaires du territoire. Par exemple, un ciné-travelling avec le festival qui se tient à l'Opéra (dans le cadre du festival Travelling) ; les Tombées de la nuit ; le festival Autre Mesures ; Mythos ; les Transmusicales... nous sommes en avec la plupart des acteurs culturels de Rennes. L'opéra est en plein cœur de la ville, nous avons le souhait que ce soit une maison ouverte aux habitants, mais aussi à différentes formes artistiques, toujours en lien avec l'Opéra.

La diversité est l'un des enjeux de l'Opéra aujourd'hui ?

M. R. Sans aucun doute. Et surtout, nous pouvons entendre diversité dans plein de domaines, dans les esthétiques que nous présentons, dans les répertoires que l'on aborde (du baroque au contemporain), la diversité des langues, de propositions artistiques complexes.

Je suis convaincu aussi que l'ouverture de la programmation crée une invitation à une diversité de spectateurs. Pour autant, nous devons rester une vraie maison d'Opéra qui propose des œuvres lyriques mais l'un n'exclut pas l'autre.



©Opéra de Rennes

Une diversité qui résonne au-delà de Rennes. La Co[opéra]tive, qu'est-ce que c'est ?

M. R. Un regroupement de trois scènes lyriques, l'Opéra de Rennes, l'atelier lyrique de Tourcoing et le théâtre impérial de Compiègne et trois scènes du réseau pluridisciplinaire, la scène nationale de Sénart, celle de Besançon et le théâtre de Cornouaille, à Quimper. Tous les six, nous nous associons tous les ans pour produire un nouvel opéra en tournée en France dans plusieurs scènes. L'idée étant "si tu ne viens pas à l'opéra, l'opéra viendra à toi".

Cette année, nous présentons *Les ailes du désir*, d'après le film de Wim Wenders, qui a été écrite par le compositeur Othman Louati. Cette production nous permet de faire des partenariats avec d'autres acteurs rennais, notamment l'Arvor, avec des scènes de marionnettes du territoire, un échange avec le master de médiation de l'université... Cela permet de tisser des liens.

Qui compose votre public aujourd'hui ? Comment l'attirer ?

M. R. La moyenne d'âge de la communauté d'acheteurs des places à l'Opéra est de 48 ans, quand celle de la population française est de 42 ans. Nous ne sommes pas du tout sur un public vieillissant, contrairement aux idées reçues. C'est un public représentatif de la jeunesse du territoire.

Nous avons fait le choix de ne plus proposer un modèle d'abonnement à l'Opéra, c'est-à-dire que si les personnes ne veulent venir qu'une seule fois, c'est tout à fait possible. L'idée était de simplifier les modalités d'accès. Nous sommes aussi ouverts l'été car c'est important que nous soyons disponibles quand le public a du temps.

Quelles sont les prochaines représentations de l'Opéra que vous conseillez ?

M. R. *Les Ailes du désir*. Autrement, en fin d'année, nous allons présenter *Tosca*, un des tubes de l'Opéra de Puccini, un spectacle sur écran, le 8 juin, dans le cadre de l'Olympiade culturelle Paris 2024. Pour l'occasion, nous allons transformer la place de l'Opéra en une grande fan-zone d'Opéra.

Qu'est-ce que vous répondez à ceux qui disent que l'Opéra, c'est pour les "vieux" ?

M. R. De venir et tester, tout simplement. Il y a peu d'endroits où nous avons l'occasion de vivre des émotions fortes, à côté de personnes inconnues, devant des artistes.



Matthieu Rietzler

directeur de l'Opéra de Rennes

Transat CIC Lorient New York



Il y a 60 ans, Éric Tabarly traversait l'Atlantique Nord à bord de « Pen Duick II » en 27 jours.

Pour sa 15^e édition, la célèbre course The Transat CIC (ex-transat anglaise) verra s'affronter, à partir du 28 avril 2024 et au départ de **Lorient**, les Imoca, Class40 et autres Ocean Fifty en solitaire. Cette année, une nouvelle catégorie Exhibition est ouverte aux cargos à voile.

Depuis 1960, année de sa création, la transat anglaise, devenue The Transat CIC, cultive des marqueurs forts avec un tracé de plus de 3 000 milles en Atlantique nord, entre les continents européen et américain, en solitaire et un départ au printemps, tous les quatre ans. Le vainqueur de la première édition a mis 40 jours à boucler la course ; Michel Desjoyeaux, en 2004, en a mis 8.

Après l'annulation de l'édition 2020, c'est Lorient qui devient la ville hôte en 2024, théâtre des préparatifs et du grand départ de l'épreuve, direction New York. « *Nous sommes très heureux de prendre la suite de la ville de Brest et d'accueillir cet événement, qui nous permettra également de fêter les 60 ans de la victoire d'Éric Tabarly sur la Transat anglaise* », indique Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération et maire de la ville de Lorient.



Jacques Vapillon / DPPI



Jonathan Eastland / Ajax News / DPPI

Les voiliers-cargo dans l'aventure

Alors que le transport maritime représente 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, les organisateurs invitent les voiliers-cargos à participer à la course pour faire connaître les différentes technologies utilisées : du 100 % voile aux hybrides thermique-vélique. Ils seront classés selon leur temps de traversée, leur consommation et la quantité de marchandises transportées.

« *Les passerelles entre le transport maritime et la course au large son nombreuses en termes d'humain, de savoir et de technologie* », rappelle Stéphane Bourrut Lacouture, responsable RSE d'OC Sport Pen Duick, organisateur de la course. Le transport maritime vélique sera également à l'honneur sur le village de la course, avec un espace dédié.

les Sports
s'emm'Elles

ÉDITION
2024

les Sports s'emm'Elles



CALENDRIER

VENDREDI 1^{ER} MARS - 21^{H00} - AS RENNES FUTSAL // LORIENT - RÉGIONALE - SALLE DES CADETS DE BRETAGNE
 DIMANCHE 3 MARS - 14^{H00} - STADE RENNAIS RUGBY // LOU - ÉLITE 1 - STADE VÉLODROME
 SAMEDI 16 MARS - 20^{H45} - CPB HANDBALL // BREST - NATIONALE 1 - COMPLEXE CHARLES GÉNIAUX
 SAMEDI 23 MARS - 19^{H00} - REC VOLLEY // SENS - PLAY-DOWN ÉLITE - SALLE COLETTE BESSON
 DIMANCHE 24 MARS - 15^{H30} - CPB FOOTBALL // CAEN - DIVISION 3 - PLAINE DE JEUX DE BRÉQUIGNY
 SAMEDI 6 AVRIL - 14^{H30} - RENNES GAA - MATCH DE GALA
 SAMEDI 6 AVRIL - 20^{H00} - AVENIR DE RENNES // LA GLACIERIE - NATIONALE 2 - SALLE DE BEAUREGARD

CONTACT : LSE.RENNES@GMAIL.COM

Instagram icon LSE.RENNES

Facebook icon LSE.RENNES

Crédits photos - Foot : Alexandre Roussel / Basilef - Jean-Michel Lemaire - Rugby : Bastien Jorgins - Volley : Christian Peoch - Hand : PR Photographie - Foot Géslique : @trounech // Conception graphique : Grabuge & Reboulange



ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

E-mail : annoncelegale@7jours.fr / Plateforme : <https://annoncelegale.7jours.fr>

7JOURS L'ÉCO DE LA BRETAGNE, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de l'Ille-et-Vilaine. Le site 7jours.fr est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de l'Ille-et-Vilaine.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES AVIS D'ENQUETE

RENNES METROPOLE - RENNES 2^{ème} AVIS

Déclassement du domaine public
routier métropolitain
Avenue Chardonnet à Rennes

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2024-0082 en date du 24/01/2024, Rennes Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement du domaine public routier métropolitain d'une partie de l'avenue Chardonnet à Rennes.

Pendant cette enquête, qui se déroulera du lundi 26 février 2024 à 9h00 au lundi 11 mars 2024 à 17h00 inclus, toute personne intéressée pourra :

- venir consulter le dossier s'y rapportant du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h à l'accueil de l'Hôtel de Rennes Métropole, 4 Avenue Henri Fréville-35200 Rennes; en ligne sur le site internet de Rennes Métropole : <https://metropole.rennes.fr>

- consigner ses observations sur le registre d'enquête ;

- ou les adresser par écrit à la commissaire-enquêtrice, Rennes Métropole - Service de la Maîtrise Foncière, 4 avenue Henri Fréville - CS 93111 - 35031 Rennes Cedex ou dauh-maitrisefonciere@rennesmetropole.fr.

Madame Annick Liverneaux, commissaire-enquêtrice, se tiendra à la disposition du public le lundi 26 février de 9h00 à 12h ainsi que le dernier jour de l'enquête, soit le lundi 11 mars 2024, de 14h00 à 17 h, au lieu d'enquête précité.

L247J01154

2^{EME} AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Rennes

Demande de permis de construire pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol

Par arrêté préfectoral du 30 janvier 2024, une enquête publique relative à la demande de permis de construire déposée par la Société Bretil Sun ISDND pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Rennes est ouverte du Mardi 27 février 2024 à 10h00 au Vendredi 29 mars 2024 à 17h00 inclus.

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine est l'autorité compétente pour statuer sur la demande

de permis de construire et délivrer un arrêté de permis de construire assorti de prescriptions ou un refus.

Monsieur Gérard PELHATE, agriculteur en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable sur support papier à l'hôtel de Rennes Métropole situé 4 avenue Henri Fréville CS 93111 35031 Rennes Cedex, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (hors jour férié), soit du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, et sur le site internet de la préfecture : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre papier ou les adresser, pendant la même période, à l'attention du commissaire-enquêteur en précisant l'objet du courrier ou courriel : Enquête publique Centrale photovoltaïque Rennes, soit par courrier à l'hôtel de Rennes Métropole 4 avenue Henri Fréville CS 93111 - 35031 Rennes Cedex, soit par courriel à la préfecture d'Ille-et-Vilaine : pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Les observations et propositions du public transmises par courrier électronique seront consultables sur le site de la Préfecture : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Les observations doivent être exprimées entre le Mardi 27 février 2024 à 10h00 et le Vendredi 29 mars 2024 à 17h00 pour être recevables.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à l'hôtel de Rennes Métropole situé 4 avenue Henri Fréville CS 93111 35031 Rennes Cedex, aux dates suivantes :

- Mardi 27 février 2024 fr 10h00 à 12h00,

- Jeudi 14 mars 2024 de 14h00 à 16h00,

- Vendredi 29 mars 2024 de 15h00 à 17h00.

Des informations peuvent être demandées auprès de la Société Bretil Sun ISDND, 1 avenue de Tizé CS 43603 35236 Thorigné-Fouillard, et précisément auprès du chef de projet de développement solaire, M. Loïc MAHOT courriel : l.mahot@energiv.fr - téléphone : 07 56 05 45 76.

Une copie du rapport et des conclusions motivées est déposée à Rennes Métropole et à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête.

Pour le préfet, par délégation le direc-



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marchés publics / procédure adaptée

Fourniture et livraison de repas en liaison chaude : Cantines scolaires de la commune de Maen Roch

1. Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Maen Roch, Mairie, place de l'Europe- BP 21 - Saint-Brice-en-Coglès, 35460 MAEN ROCH

2. Procédure : procédure adaptée en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

3. Objet de la consultation : Fourniture et livraison de repas en liaison chaude aux cantines scolaires (Saint-Brice-en-Coglès et Saint-Etienne-en-Coglès)

4. Lieu de livraison : sites de Saint-Brice-en-Coglès et de Saint-Etienne-en-Coglès.

5. Durée du marché : années scolaires 2024-2025 et 2025-2026

6. Critères de sélection et de jugement des offres : Se référer au règlement de la consultation

7. Informations complémentaires :

Le dossier de consultation est mis à disposition des candidats par voie électronique sur le site <https://marches.megalix.bretagne.bzh/> et sur www.maenroch.fr

8. Conditions de remise des candidatures ou des offres :

Transmission des offres par voie électronique uniquement via la plateforme Megalis

10. Date limite de remise des offres : vendredi 15 mars 2024 à 12h00

11. Date d'envoi à la publication : jeudi 22 février 2024

L247J02522

teur des collectivités territoriales et de la citoyenneté

Jean-Michel CONAN

L247J01513

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/02/2024, à HEDE BAZOUGES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ENSAM

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

Siège social : 7 Les Rochers 35630 HEDE BAZOUGES

Objet social :

- la prise de participation ou d'intérêt, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, entités juridiques, entreprises civiles ou commerciales ;

- l'acquisition, la gestion, l'administration et la cession de ces participations ;

- la réalisation de toutes prestations de services, d'études, de conseils et d'assistan-

ce au profit de ces sociétés et entreprises ;

- la participation active à la gestion des sociétés, directement ou indirectement contrôlées par la Société, ainsi que toutes sociétés dans laquelle elle détient des participations, notamment par l'animation effective de ces sociétés, la prise de décision et d'orientation stratégique en matière commerciale, industrielle, financière, administrative, juridique etc. ;

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1.000 €

Président : La Société JEMAC, Société Civile au capital de 1.000 €, dont le siège social est à HEDE BAZOUGES (35630), 7 Les Rochers, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 817 393 143

Admission aux assemblées droits de vote : Tout associé peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix

Transmission des actions : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Immatriculation de la Société au RCS de RENNES

Pour avis, La Présidente

L247J02334

LE SITE WEB 7JOURS.FR EST HABILITÉ POUR LES ANNONCES LÉGALES
DU DÉPARTEMENT DE L'ILLE-ET-VILAINE (35) ET DU MORBIHAN (56)



TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 21 février 2024)

CORVAISIER Dominique, 15 Place Saint-Sauveur, 35600 Redon, RCS RENNES 439 794 058. Coiffure Et Vente De Produits De Parfumerie. A prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde portant sur le patrimoine uniquement professionnel, sous le numéro 2024J00130, Mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes et a ouvert une période d'observation expirant le 21/08/2024. Les déclarations de créances sont à déposer au Mandataire Judiciaire dans les deux mois de la publication au Bodacc ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561328193-2024J00130

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 19 février 2024)

ARNAL Patrick, Taillepieds, 35560 Bazouges-La-Pérouse, RCS RENNES 485 312 854. Fabrication De Reproductions De Pièces Archéologiques En Céramique Activités De Chambres D'Hôtes Et Tables D'Hôtes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire portant sur l'ensemble des patrimoines du débiteur sous le numéro 2024J00122, date de cessation des paiements le 19 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes et ouvre une période d'observation expirant le 19/08/2024. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235540-2024J00122

SARL ACCECITY PROMOTION, 19 Rue du Général Leclerc, 35370 Argentré-Du-Plessis, RCS RENNES 798 227 609. Marchand de biens, Lotisseur et promoteur de construction. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235546-2024J00127

SAS CONSTRUCTION MK, 9 Rue des Charmilles, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 825 361 223. Maçonnerie, carrelage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235555-2024J00119

SARL QUANTIC (QUANTIC CAFE), 6 Rue Léonard de Vinci, 35000 Rennes, RCS RENNES 825 338 905. Restauration, traiteur, snack. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235557-2024J00121

SAS Batiment Concept Reno Multiservices 35, 37 Rue du Moulin, 35130 Guerche-De-Bretagne, RCS RENNES 849 323 951. Pose, fourniture, et fabrication sur mesure de meubles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235561-2024J00117

SAS MEMENTO TEMPORI, Lieu-Dit Taillepieds, 35560 Bazouges-La-Pérouse, RCS RENNES 849 458 526. Activité artisanale, conception, création, réalisation et commercialisation d'oeuvres d'arts originales en terre cuite et céramique et reproduction à des fins de commercialisation d'oeuvres archéologiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235564-2024J00123

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 19 février 2024)

SAS TRANSPORT SERVICES ASSOCIES BRETAGNE, 17 Rue des Bintinais, 35230 Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, RCS RENNES 850 658 345. Transporteur public routier de marchandises. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235567-2024J00126

SARL NEO TAXI, 15 Rue de Bray, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 891 213 944, RM 891 213 944. Activité de taxi. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 mai 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235576-2024J00125

SASU NA5E EVENTS, 90 Bis Rue des Fougères, 35700 Rennes, RCS RENNES 880 791 033. Gestion et exploitation hôtelière et restauration. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 avril 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235586-2024J00115

SAS NA EVENTS, 90 Bis Rue des Fougères, 35700 Rennes, RCS RENNES 902 282 888. Holding. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235589-2024J00120

SAS EWEN PONT AUTO, 6b Rue du Bas Village, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 903 392 793. Commerce de voitures et de véhicules automobile. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235592-2024J00128

(Jugement du 21 février 2024)

SAS SUPERATOLL, Rue de la Terre Adélie Bâtiment, Parc Edonia, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 841 526 783. Le commerce de vêtements. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 février 2024 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561126330-2024J00113

SAS SUPERGRAND, Rue de la Terre Adélie, Bâtiment, Parc Edonia, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 877 819 706. Le commerce de vêtements. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 février 2024 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561126336-2024J00114

ABONNEZ-VOUS !

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 19 février 2024)

SAS SUPERCAEN, Rue de la Terre Adélie Bâtiment, Parc Edonia, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 842 394 595. Le commerce de vêtements, prêt à porter. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 février 2024 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561126333-2024J00112

SAS La Guilde, 28 Chemin Chaussé, 35250 Mouazé, RCS RENNES 914 831 326. Formation Multiservice chantiers école. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235595-2024J00118

SARL ETABLISSEMENTS DEMAREST, le Pâtis, Piré-Sur-Seiche, 35150 Pire Chance, RCS RENNES 401 465 158. Vente de machines agricoles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2023 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561328188-2024J00111

SAS LE FORUM DU LIVRE, 11 Rue de la Visitation, Centre Commercial la Visitation, 35000 Rennes, RCS RENNES 798 785 085. Librairie papeterie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2024 désignant administrateur Selas Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Cours RAPHAEL BINET Le Magister 35000 Rennes mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561328203-2024J00116

SAS SPORTS AND SHOP, 2 la Boe Javot, 35133 Fleurigné, RCS RENNES 852 284 264. Articles et matériel de sport. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561328243-2024J00104

(Jugement du 22 février 2024)

SCI LATRIBUE, 3 Rue des Rosiers, 35140 Saint-Aubin-Du-Cormier, RCS RENNES 834 364 085. L'acquisition, L'administration, gestion par location immeubles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2023 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561328234-2024J00124

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 19 février 2024)

SAS YN, 11 Rue du Noyer, 35000 Rennes, RCS RENNES 887 643 526. Restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 août 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561235573-2024J00129

(Jugement du 21 février 2024)

SARL TYJOUÉ, 6 Place de l'Église, 35850 Gévezé, RCS RENNES 903 050 060. Commerce de détail de jeux et jouets. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2024, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561126339-2024J00108

SASU CONSTRUCTIONS MALECOT, Rue de la Grée, Parc d'Activités Beauvais Sud, 35130 Availles-Sur-Seiche, RCS RENNES 438 007 759. Tous travaux de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561328196-2024J00110

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 21 février 2024)

SAS CASH NOLAN, Zac de l'Auge de Pierre, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 803 064 138. Achat, vente produits d'occasion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561328206-2024J00107

SARL ACGM, 15 Rue des Archéologues, 35410 Châteaugiron, RCS RENNES 818 093 684. Maçonnerie générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 août 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561328213-2024J00105

SARL AG TRAVAUX, la Croix aux Beurriers, 35890 Laillé, RCS RENNES 833 369 044. Pose de cuisines, parquet, Menuiseries. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 août 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561328225-2024J00109

SARL ACCURIA, 8 Rue Frédéric Mistral, 35000 Rennes, RCS RENNES 847 685 443. La construction, la rénovation, l'intervention post sinistre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2023, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561328237-2024J00106

EXTENSION DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 février 2024)

SARL TRANSPORTS LAVOCAT, Zone Artisanale le Chêne, du Moulin, 35600 Bains-Sur-Oust, RCS RENNES 434 321 519. Transports ou location. Jugement d'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de EURL TRANSPORTS LAVOCAT à l'encontre de la SCI LE CHENE DU MOULIN, et confirmant la désignation du liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501561126327-2023J00300

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF AUTORISANT LA REPRISE DES POURSUITES INDIVIDUELLES

(Jugement du 19 février 2024)

SAS PBDR INVEST, 22 Rue de la Rigourdière, Centre d'Affaires Alizés, 35510 Cesson Sevigne, RCS RENNES 792 410 979. Marchand de biens.

13501561235543-2020J00058

SARL LES SAVEURS CATALANES, la Bardoulière, 35390 Grand-Fougeray, RCS RENNES 494 644 271. Vente charcuterie.

13501561443994-2020J00212

FIN DE LA PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 14 février 2024)

SARL M&G, 7 Rue de la Barberais, 35650 le Rheu, RCS RENNES 851 021 840. Holding. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce.

13501561235570-2023J00090

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 22 août 2023)

SARL ACOBJ, 18 la Basse Cheneraie, 35137 Bedee, RCS RENNES 820 619 450. Vente en ligne matériel photos. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501561328219-2023J00053

SAS URBA-GREEN, 121 Rue de Nantes, 35200 Rennes, RCS RENNES 840 966 626. Construction de bâtiments. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501561328231-2023J00027

(Dépôt du 19 septembre 2023)

SARL MACONNERIE CHRISTOPHE BROUSSEAU, 3 Pointe de Tournebride, 35600 Bains-Sur-Oust, RCS RENNES 499 344 653, RM 499 344 653. Maçonnerie. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501561328216-2022J00369

WWW.7JOURS.FR

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 20 septembre 2023)

SARL SOCIETE NOUVELLE DES ATELIERS BURBAN (S.N.A.B.), Zone Industrielle de Bellevue, 35220 Châteaubourg, RCS RENNES 422 117 143. Tôlerie industrielle. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501561328191-2022J00318

(Dépôt du 27 octobre 2023)

SARLU BROCELIANDE INFORMATIQUE, 6bis l'Ecaignais, 35137 Bédée, RCS RENNES 751 541 442, RM 751 541 442. Conseil en systèmes et logiciels informatiques. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501561328200-2023J00184

(Dépôt du 21 novembre 2023)

SARL HISTOIRES DE MOTS, 6 Rue Saint-Thomas, 35000 Rennes, RCS RENNES 884 154 170. Bouquinerie, salon de thé. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501561328247-2023J00025

(Dépôt du 08 février 2024)

SARL BRETAGNE ACIER, Rue Louis Lumière, Zone de l'Aumallerie, 35133 la Selle-En-Luitré, RCS RENNES 910 033 950. Vente de fer, clôture, quincaillerie. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501561022209-2023J00355

(Dépôt du 20 février 2024)

SARL HL CONNECT, 1 Rue Pierre Gripari, 35230 Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, RCS RENNES 891 218 976, RM 891 218 976. Installation de fibre optique. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.
13501561022207-2023J00152

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 21 février 2024)

SAS CJ CUISINES (CJC), 11 Rue du Portail Vert, 35360 Montauban-De-Bretagne, RCS RENNES 890 800 022. Cuisiniste. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 31 mars 2024.
13501561328254-2023J00326

SAS B2N, 254 Rue de Nantes, 35136 Saint-Jacques-De-La-Lande, RCS RENNES 803 940 345. Restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes.
13501561235549-2023J00533

SAS S.A.S.U TCDO BATIMENT, 2 Rue du Chêne Morand, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 894 396 910, RM 894 396 910. Maçonnerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.
13501561235579-2023J00541

SARL RIPAILLES, 8 Rue de la Cour Saint-Michel, 35150 Janzé, RCS RENNES 901 264 432. Restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes.
13501561235582-2023J00532

SARL LA GENERATRICE, 11 Rue du Château, 35370 Gennes-Sur-Seiche, RCS RENNES 825 324 858. Scénographie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes.
13501561328221-2023J00529

SAS ADB DEV, 11b Rue de la Frébarrière, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 835 376 864. Édition de logiciels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.
13501561328228-2023J00531

SAS SAVA BATIMENT, 1c Rue du Grand Beauvais, 35600 Redon, RCS RENNES 834 821 415, RM 834 821 415. Maçonnerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes.
13501561328240-2023J00530

SAS PRIVATE MARKET EXCHANGE (PMEX), 5 Rue Frain de la Gaulayrie, 35500 Vitré, RCS RENNES 884 915 992. Développement de Plateformes digitales. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes.
13501561328249-2023J00307

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 19 février 2024)

DAHAN Gérard, 20 Rue d'Auvergne, 35490 Sens-De-Bretagne, RM 438 135 402. Plomberie.
13501561235535-2022J00183

SARL LOUISCOMÉ, Zone Artisanale la Métairie, Espace Quartier Libre, 35520 Mellesse, RCS RENNES 502 122 799. Holding.
13501561235537-2014J00416

SARL QUERLOQ, 7 Rue Nikola Tesla, 35000 Rennes, RCS RENNES 805 374 824. Restauration Courtepaille.
13501561235552-2021J00136

SAS THEMA-WEB DEVELOPPEMENT, 2 Passage des Carmélites, 35000 Rennes, RCS RENNES 435 071 014. Informatique.
13501561235532-2023J00227

SARL DAVID, 40 Rue Notre Dame, 35600 Redon, RCS RENNES 699 200 705. Charcuterie.
13501561443983-2022J00254

SA SOCIETE BAIN DISTRIBUTION, les Branchettes, 35370 Argentré-Du-Plessis, RCS RENNES 301 277 034. Locations biens immobiliers.
13501561443986-2023J00212

SARL PSRPV, 103 Rue du Temple de Blossne, 35136 Saint-Jacques-De-La-Lande, RCS RENNES 490 065 547. Restauration.
13501561443991-2022J00290

SARL BULLE, 10 Rue Toullier, 35170 Bruz, RCS RENNES 917 850 919. Vente à distance sur catalogue spécialisé.
13501561444010-2023J00204

SARL AU P'TIT BOULON, 76 B Route Nationale, 35235 Thorigné-Fouillard, RCS RENNES 518 375 662, RM 518 375 662. Motoculture de plaisance.
13501561443997-2021J00211

SARL ACOBJ, 18 la Basse Cheneraie, 35137 Bedee, RCS RENNES 820 619 450. Vente en ligne matériel photos.
13501561444001-2023J00053

SAS NOUVEL HORIZON BATI 2000, 90 Bis Rue de Fougères, 35700 Rennes, RCS RENNES 902 805 944, RM 902 805 944. L'isolation la maçonnerie.
13501561444007-2022J00371

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX
Jugement du 20 février 2024 - Liquidation judiciaire

SARL KAMESS HABITAT, 388 Boulevard Jean Jacques Bosc, Cs 109, 33323 Bègles Cedex, RCS BORDEAUX 834 015 000. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement du tribunal de commerce de Bordeaux prononce en date du 20 février 2024, la liquidation judiciaire sous le numéro 2024J00226, date de cessation des paiements le 25 janvier 2024, désigne liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.
13501561245732-2023B00048

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY
Jugement du 21 février 2024 - Liquidation judiciaire

SAS KM BATIMENT, 5 Rue Galilee, 93150 le Blanc-Mesnil, RCS BOBIGNY 848 875 167, RM 848 875 167. Entreprise du bâtiment. Jugement du tribunal de commerce de RENNES en date du 21/02/2024, a prononcé la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, désigne liquidateur Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES.
13501561199391-2023J00545

COUR D'APPEL DE RENNES
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement en date du 19 Février 2024, le Tribunal judiciaire de RENNES a
- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de : **DAVID CHAPALAIN**, entrepreneur individuel dont l'activité est l'enseignement de la conduite sous l'enseigne «AUTO-ÉCOLE BAULON CONDUITE» identifiée sous les n° SIRET 479 368 508 00020 pour BAULON (35580) 9 place de l'église ; et 479 368 508 00012 pour l'auto-école à VERN SUR SEICHE (35770) 27 avenue de la gare,
- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.
L247J02552

Par jugement en date du 19 Février 2024, le Tribunal judiciaire de RENNES a
- prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de : **PIWI** Société civile - Holding financier-identifiée au RCS de RENNES sous le n° 502 122 773 12 Rue Nominoe 35520 MELESSE
- Dit que les créanciers recouvreront leur droit de poursuite individuelle uniquement dans les conditions prévues par l'article L643-11 du code de commerce.
L247J02553

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ | ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

APPELS D'OFFRES / AVIS D'ENQUÊTE



COMMUNE DE TAILLIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Réhabilitation d'une habitation en 3 logements

- 1- Entité qui passe le marché : Mairie de Taillis
- 2- Mode de passation : Procédure adaptée
- 3- Objet : Marché de travaux à Taillis 35500

12 lots :

- 1- Désamiantage
- 2- Terrassement-Maçonnerie
- 3- Charpente
- 4- Couverture
- 5- Menuiseries extérieures
- 6- Cloison isolation plafond
- 7- Menuiseries intérieures
- 8- Electricité
- 9- Plomberie
- 10- Chape Carrelage Faïence
- 11- Peinture
- 12- Aménagements extérieurs

- 4- Délai d'exécution : 11 mois
- 5- Critères d'attribution : définis dans le R.C.
- 6- Modalités d'obtention des dossiers de consultation : <https://www.megalis.bretagne.bzh/ref/2023-520990100>
- 7- Procédure : date limite : 14/03/2024 à 12h00 par pli électronique sur la plateforme <https://www.megalis.bretagne.bzh/>
- 8- Délai de validité des offres : 11 mois.
- 9- Date d'envoi de l'avis public à la concurrence : 22/02/2024
- 10- Renseignements : Mme Charlotte CARISSAN - Secrétaire - mail : mairiedetailis@gmail.com

L247J02538

CONSTITUTIONS



SAVEURS ET JARDINS

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 3 000 €
Siège social : 14, rue de Cornouailles
35830 BETTON

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 février 2024

Il a été constitué sous la dénomination sociale Saveurs et Jardins

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 14, rue de Cornouailles
- 35830 BETTON

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des Sociétés

Objet social - la conception, la création et l'entretien d'espaces verts, la maçonnerie et la menuiserie paysagère, clôture, portail, bassin, terrasse, pergola, petits travaux de jardinage.

Le capital social s'élève à la somme de 3000 €

Il est divisé en 300 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées à hauteur de 3000 €.

Gérant : Monsieur Pierre HUGONNIER demeurant : 14, rue de Cornouailles - 35830 BETTON est désigné en qualité de Gérant.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis et mention,
Le Gérant

L247J02429

7Jours

Fonctionne en régie publicitaire
sur toute la France



TRENTE
CINQ
NOTAIRES

28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Guillaume JOUIN, en date du 9 février 2024, à BRUZ.

Dénomination : **SARL ORCHALI**.

Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 12 Le Fréaux, 35580 Guignen.

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger : -L'acquisition, la vente, la construction ou l'acquisition suivie de la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers meublés ou non lui appartenant, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément ; - l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, la constitution de toute autre garantie réelle pour le compte de la société. Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation ou le développement..

Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur Loïc André Jacques BAYON, demeurant 12 Le Fréaux, 35580 Guignen

Gérant : Madame Isabelle Joëlle Robert BAYON, demeurant 12 Le Fréaux, 35580 Guignen

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis. Maître Guillaume JOUIN
L247J02545

SELARL « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA, Notaires associés »
19 rue de la Gare
35350
S'-MELOIR DES ONDES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître JANVIER Fabrice, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-MELOIR DES ONDES, 19, rue de la Gare, le 22 février 2024, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : La souscription et la gestion de produits financiers, portefeuille de titres, parts sociales, la gestion de valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts ; la souscription de contrat de capitalisation ; l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

La société est dénommée : **SANTA SUSANNA**.

Le siège social est fixé à : SAINT-MELOIR-DES-ONDES (35350), 21 rue Des Abers.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR) , apport en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Nicolas CIANCIA-PILETTA, et Madame Vanessa Christelle Monique MAR-CHAND, demeurant SAINT-MELOIR-DES-ONDES (35350), 21 rue Des Abers.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO.

Pour avis
Le notaire.

L247J02559

Suivant acte SSP en date du 21 février 2024, il a été constitué une SASU dénommée : **Galeries & Co**

Siège social : 9, boulevard Wilson - 35800 DINARD

Capital social : 1.000 €

Objet social : L'exploitation de galeries d'art et de tous autres espaces dédiés au milieu artistique ; La vente, l'acquisition et la production d'œuvres d'arts

Durée : 99 années

Président : Madame Corinne RAYNAL demeurant 11 bis, rue Villebois Mareuil - 75017 PARIS

Immatriculation au RCS de SAINT MALO
L247J02564

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 23 février 2024 à RENNES, il a été constituée une Société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale :

SARL WHIPLASH

Capital social : 10.000 €EUROS

Siège Social : 14 rue Jules Andrade
35000 RENNES

Objet Social : L'activité d'animation d'un réseau et la fourniture de toutes prestations de services s'y rattachant.

L'activité de holding animatrice de groupe
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Monsieur Olivier COMMANAY demeurant 14 rue Jules Andrade
35000 RENNES

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

Pour Avis
La Gérance

L247J02583

Aux termes d'un ASSP en date du 23/02/2024, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HELISA

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce spécialisé dans l'activité de la prothèse ongulaire etnotamment : le modelage relaxant, la beauté des pieds et des mains, la pose de faux ongles,l'extension de faux cils, la pose de faux cils, le service de manucure, la vente de produits debauté et de cosmétique et la vente de bijoux et d'accessoires

Siège social : 69 RUE DE RENNES,
35830 BETTON
Capital : 20 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : Mme BEAUDOUIN Héléne, demeurant 69 rue de Rennes, 35830 BETTON

L247J02606

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Karine COU-DRAIS-PATROM, en date du 20 février 2024, à VITRE.

Dénomination :

MARIE VOUS ACCOMPAGNE

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Objet : La société a pour objet, en France et l'étranger : prestations d'accompagnement dans l'immobilier en syndic de copropriété et gestion locative. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 3 000 euros divisé en 100 actions de 30 euros chacune.

Cession d'actions et agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions à des tiers sont soumises à l'agrément des associés.

Siège social : 21 rue Chateaubriand, 35440 Guipiel.

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales. Chaque action donne droit à une voix.

Président : Madame Marie-Andrée MONNERIE épouse COURTIN sise 21 rue Chateaubriand 35440 GUIPEL.

Pour avis.

L247J02622



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à Rennes du 23 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CANOPEE

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet : L'acquisition, la gestion et la location de tous biens immobiliers pour son propre compte ; La gestion et l'exploitation de bureaux ayant comme activité la domiciliation d'entreprises (sous réserve d'agrément préfectoral), les permanences téléphonique et télécopie, le secrétariat, l'assistance administrative ou autres de tous professionnels ou particuliers et toutes activités de prestation de services administratifs ; La participation directe ou indirecte dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de toute société nouvelle, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, d'alliances ou d'associations en participation ou autrement ; et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son accomplissement, son extension ou son développement..

Durée de la société : 99 années

Capital social fixe : 1200 euros divisé en 1200 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Siège social : 8 place du Colombier, 35000 Rennes

Président : M. Tristan JOLY, 32 rue Marthe Simard, 35000 Rennes.

Cession d'actions et agrément : En dehors des cas de transmission libre et où la Société est unipersonnelle, toute transmission est soumise à agrément.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque action donne droit à une voix.

La société sera immatriculée au RCS de Rennes

Pour avis.

L247J02633

CONSTITUTIONS

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile. Dénomination sociale : WILLOU. Siège social : 6, La Gaudiniais 35190 SAINT-DOMINEUC. Objet social : La prise de participation capitalistique et/ou financière dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière, toutes entreprises ou tout groupement ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés. Toutes activités de conseils auprès des entreprises dans lesquelles elle détient ou non une participation. Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; la gestion, la vente, l'échange de ces participations. L'exercice de holding animatrice, notamment l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des sociétés, entreprises ou entités dans lesquelles elle détient une participation, l'exercice de mandats sociaux. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Durée : 99 ans. Capital social : 45.000 euros, par apports en nature et en numéraire. Gérance : M. William GOGER demeurant 6, La Gaudiniais 35190 SAINT-DOMINEUC, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS SAINT-MALO. Pour avis.

L247J02652



JURIS LABORIS
Avocats d'entreprises
18 avenue Jean JAURES
35400 SAINT MALO
02 57 64 01 20

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE JEME

Au capital de 1000 € euros
Siège social : BON AIR
35120 DOL DE BRETAGNE
RCS SAINT-MALO
en cours d'immatriculation
Société en formation

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé en date du 18 septembre 2023 il a été constituée une société civile immobilière dénommée **SCI JEME**

Le siège social a été fixé à BON AIR, 35120 DOL DE BRETAGNE

L'objet social est la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par voie de location ou autrement de tout terrain, immeuble, fraction d'immeuble dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'apport en nature, d'échange ou de toute autre opération,

Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

La durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au greffe du tribunal de Commerce de Saint-Malo.

Ont été nommés Gérants :
-Monsieur Jean Luc POTIN né le 15 mai 1972 à Saint Malo de nationalité française et demeurant BON AIR - 35120 DOL DE BRETAGNE ,

-Madame Mélanie LECOULAN épouse POTIN née le 24 juin 1986 à Saint Malo de nationalité française et demeurant : BON AIR 35120 DOL DE BRETAGNE
Pour avis

L247J02754

WWW.7JOURS.FR

LUGAND ET ASSOCIES

Notaires associés
13, place Newquay
DINARD (35800)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me COZIC, notaire à DINARD, le 2 février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **RHUMATO SEVIGNÉ**
Forme : Société Civile de Moyens

Objet : faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession ; acquérir, louer, vendre, échanger les installations et appareillages nécessaires à l'exercice de l'activité de ses membres ; engager le personnel auxiliaire nécessaire et, plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Capital social fixe : 2000,00€ divisé en 200 parts de 10€ chacune
Montant des apports en numéraire : 2000,00€

Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'à un médecin exerçant la spécialité de rhumatologie. Parts librement cessibles entre associés. Cession à des tiers non associés qu'avec l'agrément de l'unanimité des associés. Mutation par décès soumise à l'agrément préalable des associés.

Siège social : 11 rue du Chêne Germain 35510 CESSON SEVIGNE.

Gérance : Monsieur François LAMER demeurant 1 Chemin des Ruets 35260 CANCALE et Madame Karine ROLLOT, épouse ELAMRANI demeurant 62 rue Ange Blaise 35000 RENNES.

La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
Pour avis

L247J02763



CARDILE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Allée des Cassis
35770 VERN SUR SEICHE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VERN SUR SEICHE du 27 février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **CARDILE**
Siège social : 2 Allée des Cassis, 35770 VERN SUR SEICHE

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Andréa CARDINAL, demeurant 2 Allée des Cassis 35770 VERN SUR SEICHE, Monsieur Christian CARDINAL, demeurant 5 allée de la Vague 44500 LA BAULE ESCOUBLAC et Monsieur Jonathan LELIEVRE, demeurant 40 rue de la Motte Baril 35000 RENNES

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis. La Gérance

L247J02780

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile. Dénomination sociale : **BOSQUE-**

BROTHERS. Siège social : 38, La Belle Etoile 35490 SENS-DE-BRETAGNE. Objet social : La prise de participation capitalistique et/ou financière dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière, toutes entreprises ou tout groupement ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés. Toutes activités de conseils auprès des entreprises dans lesquelles elle détient ou non une participation ; Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; la gestion, la vente, l'échange de ces participations. L'exercice de holding animatrice, notamment l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des sociétés, entreprises ou entités dans lesquelles elle détient une participation, l'exercice de mandats sociaux ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Durée : 99 ans. Capital social : 100.000 euros, par apports en nature et en numéraire. Gérance : Mme Julia BOSQUE demeurant 5 ter, La Frelonnière 35270 BONNEMAIN, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS RENNES. Pour avis.

L247J02796



AARPI AVOXA RENNES
5 Allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : L63ma

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle

CAPITAL : 2 000 € divisé en 200 actions de 10 € de valeur nominale chacune

SIÈGE SOCIAL : 9 La Garde - 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE

OBJET : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger : affrètement de navires, transport maritime de passagers, location de navires avec ou sans skipper, organisation de sorties de pêche en mer avec ou sans skipper ; toutes activités liées à la navigation et au transport maritime des passagers et au tourisme, et notamment l'acquisition, l'entretien, la construction, l'affrètement de navires.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

APPORTS : Intégralement en numéraire

PRESIDENT : M. Léonard CALDAROLA, dt 9 La Garde à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35230)

DIRECTRICE GENERALE : Mme Guylaine ROLLAND épouse CALDAROLA, dt 9 La Garde à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35230)

Immatriculation au RCS de Rennes

L247J02811



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES

Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature électronique en date du 22 février 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société Civile Immobilière

- Dénomination sociale : AP

- Siège social : 14, Rue de Piélo 35000 RENNES

- Capital : 100 € divisé en 100 parts sociales de 1 € chacune

- La société a pour objet : L'achat, la vente, la propriété, la gestion et la mise

en valeur de tous immeubles bâtis et non bâtis dont la société pourra devenir propriétaire par voie d'attribution, acquisition, échange, apport, construction ou autrement ; l'administration et l'exploitation, notamment par la location, des biens sus-indiqués ; l'acquisition, la propriété, la vente pour son propre compte de tous investissements financiers, tels que titres, valeurs mobilières, droits sociaux de toute nature, à l'exclusion de ceux entraînant pour leur titulaire la qualité de commerçant ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire, tous placements de capitaux sous toutes formes ; et généralement, tous actes et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ; la société peut notamment constituer hypothèque ou toute caution hypothécaire ainsi que toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.

- Gérance : est nommé gérant pour une durée indéterminée Monsieur Michel GIBOIRE, demeurant à RENNES (35000) 11, Galerie du Théâtre

- Cession des parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées à d'autres personnes y compris entre associés qu'après agrément préalable du cessionnaire proposé par les associés se prononçant dans les conditions prévues à l'article 26 des statuts pour les décisions extraordinaires, l'associé cédant prenant part au vote.

Pour avis, le gérant. L247J02839

MODIFICATIONS

SARL DECORSE SERVICES
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 10 000 euros
Siège social : L'Eclardière - 35133 LA CHAPELLE JANSON

423 811 751 RCS RENNES
AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 13/11/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227 -3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

La dénomination sociale 'SARL DECORSE SERVICES' a été remplacé par 'DECORSE SERVICES'

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Madame Annick RAMARD, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
Madame Annick RAMARD
demeurant L'ECLARDIERE - 35133 LA CHAPELLE JANSON

Pour avis
Le Président L247J02055

SOCIETE MACHARD
Société à responsabilité limitée

au capital de 41 175 euros
Siège social : La Planconnais

35420 LA BAZOUË DU DESERT
389 471 780 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération du 31/12/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Claude MACHARD de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis
La Gérance L247J02124

MODIFICATIONS

CARDIOLAB

SCI au capital de 483 485,40 €
Siège social : 11 AV Jules Ferry
35700 RENNES
RCS de RENNES n°493 997 068

L'AGE du 10/03/2023 a décidé le transfert du siège social au 8 Rue du chêne Germain, 35510 CESSON SEVIGNE à compter du 10/03/2023.

L247J02503

Delphine Lechat Avocat
26 bis
Boulevard Jacques Faucheu
35300 FOUGERES
Tél : 02 23 51 91 80



SOLEILLEVANT

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 boulevard Hébert
35400 SAINT-MALO
RCS SAINT-MALO 953.220.308

Aux termes d'une décision en date du 5 février 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 12 boulevard Hébert, 35400 Saint-Malo au 40, rue Herbert Clos Neuf 35400 Saint-Malo à compter du 5 février 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L247J02533



KERMODU

SARL transformée en SAS
au capital de 160 000 euros
Siège social : 5 Rue de la Garenne
ZA La Brosse
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
492 993 514 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une décision en date du 20 février 2024, les associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 160 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Monsieur Christian MOREAU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la

Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Christian MOREAU demeurant 12 rue Edmond Rostand 35700 RENNES

Pour avis, Le Président

L247J02534



03 21 13 20 65
contact@msb-formalites.fr

S.A.S.U. GUISEL SERVICES
SAS au capital de 400000 €
Siège social :
ROUTE DE DINAN 35120 Dol-de-Bretagne
533 703 674 RCS de Saint-Malo
L'Associé unique en date du 10 février

2024 a décidé de :
- Prendre acte de la cessation des fonctions du Commissaire Aux Comptes Titulaire, KPMG.
Mention au RCS de Saint-Malo
L247J02600

SCM DU LAVOIR

Société civile de moyens
Au Capital de 1.200 Euros
Siège Social : 4 rue du Lavoir
35850 IRODOUER
R.C. S. : RENNES 915 018 089

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} février 2024, il a été arrêté la modification suivante :
- Le siège social a été transféré à La Maison de Santé 1 place des Anciens Combattants d'Algérie - 35850 IRODOUER.
Les statuts seront modifiés en conséquence.
La Gérance

L247J02624

ATONAL
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 360 000 euros
Siège social : 5 rue Louis Tiercelin
35000 RENNES
919 822 247 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 20 février 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 5 rue Louis Tiercelin 35000 RENNES au 2 rue Tristan Corbière 35740 PACE à compter rétroactivement du 28 août 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance

L247J02632

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : **OUEST CHANTEPIE**. Forme : SCI. Capital social : 1000 euros. Siège social : Lot Pierre Blanche - Allée Brocéliande, 35135 Chantepie. 522584119 RCS de Rennes. Aux termes de l'AGE en date du 22 février 2024, les associés ont décidé, à compter du 26 février 2024, de transférer le siège social à 6 rue des Goutais, 35136 St Jacques de la Lande, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Mention sera portée au RCS de Rennes.

L247J02641



03 21 13 20 65
contact@msb-formalites.fr

M.S.B Formalités
95 avenue du Bord des Eaux
62110 HENIN BEAUMONT

GROUPE GUISEL
SAS au capital de 1.331.552,00 €
Siège social : RTE DE DINAN 35120 DOL-DE-BRETAGNE
393 057 047 RCS SAINT MALO
Par assemblée générale mixte en date du 10/02/2024 il a été constaté la fin des mandats de :

- la SAS CABINET THIERRY LE CADRE, Commissaire aux comptes titulaire partant,
- la SELARL CABINET LE TINIER, Commissaire aux comptes suppléant partant,

Il a été décidé de nommer Commissaire aux comptes titulaire, SAS GROUPE AUDIT, SAS, sise 1 RUE Coulabin Apt B1-51 35000 RENNES, 904456902 RCS RENNES.
Mention au RCS de SAINT MALO
L247J02650

AUTOMOBILES JTD

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 rue de la Croix Ignon
35310 MORDELLES
834641573 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 23 février 2024, l'associé unique a nommé Mr David THOUANEL, demeurant

34 avenue du Général de Gaulle 35310 MORDELLES, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jonathan THOUANEL, démissionnaire. Pour avis La Gérance
L247J02653

BRIEND
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 2 impasse de l'Arabie
77230 MONTGE EN GOELE
980 385 538 RCS MEAUX
Par AGE du 31/01/2024, il a été décidé de transférer le siège social du 2 impasse de l'Arabie, 77230 MONTGE EN GOELE au 8 chemin des Moissons 35350 LA GOUESNIERE avec effet rétroactif au 01/01/2024

Durée : 99 ans depuis 12/10/2023
Objet social : Location de logements
Dépôt des statuts mis à jour au RCS de Saint-Malo devenu compétent
L247J02654

SB2F ENERGIE

EUURL au capital de 20.000 €
Siège social : 34, rue Saint-Georges
35000 RENNES
909 667 032 RCS RENNES

Par décisions du 13/02/2024, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

L247J02724

Ancienne dénomination :
Coach & Vos Finances
Nouvelle dénomination : **SAFIMEEX**
Société à responsabilité limitée à associée unique
au capital de 5.000 euros
Ancien siège social :
10 Chemin de La Rochelle
35470 BAIN-DE-BRETAGNE
Nouveau Siège social : 4 Place Féart -
35470 BAIN-DE-BRETAGNE
914 271 739 RCS RENNES

Par décision de l'associée unique en date du 27.12.2023, il a été décidé :

- de modifier l'objet social de la société. A compter du 27.12.2023, l'objet social est le suivant : Le conseil et l'assistance en matière de gestion, stratégie et ingénierie financière ; Toutes prestations de services destinées à faciliter la création et le développement des entreprises ayant notamment pour accessoire l'accompagnement dans les démarches de financement et de négociation ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une activité commerciale, immobilière, industrielle, artisanale ou financière ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation; Toutes prestations de services au profit de sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

- de modifier la dénomination sociale de la société. A compter du 27.12.2023, la dénomination sociale est la suivante : **SAFIMEEX**. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

- de transférer le siège social de la société. A compter du 27.12.2023, le siège social est transféré au 4 Place Féart à BAIN-DE-BRETAGNE (35470). L'article 4 des Statuts a été modifié en conséquence.

- de modifier de façon permanente la date de clôture de l'exercice social de la société. A compter du 27.12.2023, la date de clôture de l'exercice social de la société est fixée au 31 décembre de chaque année. Le deuxième exercice social de la Société commencera le 01.01.2024 pour se terminer le 31.12.2024. L'article 24 des Statuts a été modifié en conséquence.

- de transformer la société en société à responsabilité limitée à associée unique à compter du 27.12.2023. La durée de la société reste inchangée. Le capital social reste fixé à la somme de 5.000 euros. Il sera désormais divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées à l'associée unique en échange des 500 actions qu'ils possèdent. Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions simplifiées sont

frappées de caducité. Les fonctions de Présidente de Madame Sandrine LE PAIH prennent fin à compter du 27.12.2023. Les fonctions de Directrice Générale de Madame Mélanie MACHEFERT prennent fin à compter du 27.12.2023. Sont nommées gérantes pour une durée indéterminée Madame Sandrine LE PAIH demeurant 10 Chemin de La Rochelle à PLECHATTEL (35470) et Madame Mélanie MACHEFERT demeurant 6 Rue du Perray à PLECHATTEL (35470). Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis,
L247J02725

MYSS FINANCES

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
porté à 5.100 euros
Ancien siège social : 10 Chemin de La Rochelle 35470 BAIN-DE-BRETAGNE
Nouveau Siège social : 4 Place Féart -
35470 BAIN-DE-BRETAGNE
917 686 578 RCS RENNES

- de transférer le siège social de la société. A compter du 27.12.2023, le siège social est transféré au 4 Place Féart à BAIN-DE-BRETAGNE (35470). L'article 4 des Statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis,
L247J02727



Suivant procès-verbal des délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire du 6/11/2023, les associés de la **SCI LA LANDE AMAURY** Société au capital de 177 600 € dont le siège social est fixé 15, rue Lavoisier à RENNES (35700) RCS RENNES 382 572 360

ont décidé :
1- D'agréer en qualité de nouveau Cogérant, à compter du 14/12/2023 », Monsieur FISSELIER Emmanuel né le 30/10/1969 à RENNES (35 000) demeurant 2, Bd Schumann à SAINT-GREGOIRE, en remplacement de Monsieur FISSELIER Jacques, décédé le 23/07/2023.

Le dépôt des pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis.

L247J02731

Aux termes d'une AGE en date du 1 février 2024, M Monsieur COUFFE Jean-Philippe, né le 5 octobre 1971 à SAINT-JOSEPH 97212 - MARTINIQUE, demeurant les bouillons 35370 BREAL-SOUS-VITRE, a été nommé Directeur Général de la **SAS EUROPAUTO INTERNATIONAL** ; Siège social : 12, rue Emile Zola 35500 VITRE Forme Capital : 100 Euros RCS RENNES 827 902 354 Objet social : Achats, ventes de véhicules ou d'engins roulants ; pour une durée indéterminée. Modification faite au RCS de Rennes.
L247J02747

KEREDS PROMOTION IMMOBILIERE

Société Anonyme Coopérative de Production d'HLM à Capital Variable
110 Boulevard Clémenceau
35200 RENNES
R.C.S RENNES 699 200 523

Aux termes d'une délibération en date du 9 mai 2023, le conseil d'administration a constaté que : L'OPH DE RENNES METROPOLE - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT (ARCHIPEL HABITAT), administrateur de la société KEREDS PROMOTION IMMOBILIERE a changé de Directeur Général depuis le 1^{er} septembre 2022. Madame Cécile BELARD DU PLANTYS est remplacée par Monsieur Antoine ROUSSEAU.
Pour avis, le Représentant légal
L247J02749

ABONNEZ-VOUS !

MODIFICATIONS



JURIS LABORIS
Avocats d'entreprises
18 avenue Jean JAURES
35400 SAINT MALO
02 57 64 01 20

ACTI'CLEAN
(Ancienne dénomination)

DECO&CLEAN

(Nouvelle dénomination)
Société à responsabilité limitée
au capital de 3000 euros
Ancien siège social : 24 rue de la Ville es
Cours 35400 SAINT MALO
Nouveau siège social : La ville Besnard
35400 SAINT-MALO
RCS SAINT MALO 894288760

CHANGEMENT DE DENOMINATION, MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL, CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

L'AGE des associés de la SARL réunie
le 13 février 2024 a décidé à l'unanimité
de :

- CHANGER la dénomination sociale
de la SARL qui devient **DECO & CLEAN**
- COMPLETER l'objet social en y adjoignant
les activités suivantes :

- o Distribution de produits de nettoyage
d'hygiène et solution de désinfection et
de peinture en B2B et en B2C

- o Opérations se rapportant aux travaux
de revêtements de sols (carrelage,
moquettes...) et peinture ;

- o Opérations de plâtrerie, isolation,
cloison sèches, aménagement de
combles

- CHANGER le siège social qui sera désormais
sis à : la Ville BESNARD, 35400
SAINT MALO

Les statuts ont été modifiés
Pour avis la gérance

L247J02750

A 2 MAINS

Société par actions simplifiée
transformée en Société
à responsabilité limitée
Au capital de 1.500 euros
Siège social : La Meillais -
35270 COMBOURG
843 868 324 RCS SAINT-MALO

Le 20/02/2024, l'associé unique a
décidé 1/ de transformer la Société en
société à responsabilité limitée à compter
du 20/02/2024, sans création d'une
personne morale nouvelle et d'adopter le
texte des statuts qui régiront désormais
la Société. Gérance : M. Philippe TERLIN
sis La Meillais - 35270 COMBOURG. 2/
d'étendre l'objet social aux activités
suivantes à compter du 20/02/2024 : Travaux
de peinture, travaux de revêtement sols et
murs et serrurerie. Les autres caractéristiques
de la Société demeurent inchangées.
RCS SAINT-MALO. Pour avis. La
Gérance.

L247J02779

NOUVEAU CONSTRUCTION EURL
au capital 500 €, 1, Chemin de Torigné
35200 RENNES 951 850 551 RCS
RENNES. Par AGE du 07/02/2024, il a été
décidé de transférer le siège au 185 rue
Saint Denis 75002 PARIS. Radiation RCS
RENNES et Immatriculation RCS PARIS
L247J02793



AARPI AVOXA RENNES
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

RP3C INVEST

Société par actions simplifiée au capital
de 134 200 Euros réduit à 119 200
Euros

Siège social: Z. A de l'Outre - rue des En-
clos - 35350 LA GOUESNIERE
879 579 746 RCS SAINT-MALO

Aux termes des décisions unanimes
des associés en date du 16 janvier 2024,
il a été décidé une réduction de capital
devenue définitive le 27 février 2024 par
suite des décisions du Président en date
du même jour, ainsi le capital est porté de
134 200 Euros à 119 200 Euros par voie de
réduction de capital en numéraire.

L'article 7 des statuts a été modifié en
conséquence.

Mention sera faite au RCS de SAINT-
MALO.

Pour avis
Le Président

L247J02806



SAS FIDELIS NOTAIRES
14, Rue Alexis Garnier
35410 CHATEAUGIRON

Dénomination : WELLINGTON
Forme : Société civile immobilière
Capital social : 1 000,00 euros.
Siège social : 4 square du roi Arthur
35000 RENNES

752 377 085 RCS de Rennes.
Transfert de siège social

Aux termes de l'Assemblée générale
extraordinaire en date du 8 février 2024,
les associés ont décidé, à compter du 8
février 2024, de transférer le siège social
du 4 square du roi Arthur 35000 RENNES
au 24 rue Dupont des Loges 35000
RENNES, et de modifier les statuts en
conséquence.

Pour avis,
Le notaire.

L247J02835

TUP

LE MAJESTIC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 50.000 euros
Siège social : 16 bis rue Saint-Melaine
35000 RENNES
820 530 897 RCS RENNES

Par décisions du 19/02/2024, l'asso-
ciée unique a décidé conformément aux
dispositions de l'article 1844-5 du Code
civil, la dissolution par confusion de pa-
trimoine et sans liquidation de la SARL
LE MAJESTIC. Cette dissolution entraîne
la transmission universelle du patrimoine
de la SARL LE MAJESTIC au profit de la
SARL ALBERT FINANCE (507 564 912
RCS RENNES), associée unique per-
sonne morale de la SARL LE MAJESTIC,
sans qu'il y ait lieu à liquidation, à l'issue
du délai d'opposition de 30 jours accordé
par la loi aux créanciers sociaux courant
à compter de cette publication, sous ré-
serve qu'à l'issue dudit délai d'opposition,
lesdits créanciers n'aient pas formé
opposition à la dissolution ou, en cas
d'opposition, que celles-ci soient rejetées
en première instance ou que le rembourse-
ment des créances ait été effectué ou
les garanties constituées. Les oppositions
seront reçues au Greffe du Tribunal de
commerce de RENNES. Mention sera
faite au RCS de RENNES. Pour avis.

L247J02638

WWW.7JOURS.FR

DISSOLUTIONS

L'IMPRO

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €
Siège social : 1 place Eugène Choux
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
RCS RENNES 901 936 104

DISSOLUTION ANTICIPEE

Les Associés ont décidé la dissolution
anticipée de la Société à compter du 31
janvier 2024 et sa mise en liquidation.

L'Assemblée générale susvisée a nom-
mé comme liquidateur Monsieur BENARD
Jacques demeurant 25 rue Bigot du Chenay
35520 MELESSE, avec les pouvoirs les plus
étendus pour réaliser les opérations de liqui-
dation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 25
rue Bigot du Chenay 35520 MELESSE,
adresse à laquelle toute correspondance
devra être envoyée et, actes et documents
relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à
la liquidation sera effectué au Greffe du
Tribunal de Commerce de RENNES.

POUR AVIS

L247J02523

CLÔTURES

SARL POIVRE ET SEL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 4 970 euros
Siège : 9 rue Duguesclin,
35320 LE-SEL-DE-BRETAGNE
Siège de liquidation : 9 rue Duguesclin,
35320 LE-SEL-DE-BRETAGNE
810 326 595 RCS RENNES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le
15/02/2024 au demeurant 9 Rue Du-
guesclin 35320 LE SEL DE BRETAGNE,
a approuvé le compte définitif de liquida-
tion, déchargé Monsieur Jean-François
LAILLE, demeurant 9 Rue Duguesclin
35320 LE SEL DE BRETAGNE, de son
mandat de liquidateur, donné à ce dernier
quitus de sa gestion et constaté la clôture
de la liquidation à compter rétroactive-
ment du 31 décembre 2023.

Les comptes de liquidation seront dé-
posés au greffe du Tribunal de commerce
de RENNES, en annexe au Registre du
commerce et des sociétés et la société
sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur

L247J02454

L'IMPRO

SARL en Liquidation
Au capital de 8.000 €
Siège Social : 1 place Eugène Choux
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
RCS RENNES 901 936 104

CLOTURE DE LIQUIDATION

Les associés, en date du 31 janvier
2024, après avoir entendu le rapport du
liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation,
- donné quitus au liquidateur et dé-
chargé de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations
de liquidation.

Les comptes de liquidation seront dé-
posés au Greffe du Tribunal de Commerce
de RENNES
Pour avis

L247J02524



GI CONSTRUCTION

Société en liquidation
SAS à associé unique
au capital de 1 000 €
Siège social : 15, rue Yves Morvan
35600 REDON
RCS 819 765 439 RENNES

Suivant délibération en date du 21 fé-
vrier 2024 à REDON l'associé unique, a
approuvé les comptes de liquidation, a
donné quitus au liquidateur et a déchargé
de son mandat, a prononcé la clôture des
opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront dé-
posés au greffe du tribunal de commerce
de Rennes.

Pour avis. L'associé unique

L247J02561

REGIMES MATRIMONIAUX



CAP NOTAIRES
ZA la Métairie
35520 MELESSE
02 23 22 22 85

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître
Romain LAVEIX, Notaire à MELESSE
(35520), ZA La Métairie, le 22 Février
2024,

Monsieur Claude Marcel Auguste
RENAULT, Retraité, et Madame Gisèle
BOUSSIN, Retraitée, demeurant en-
semble à MELESSE (35520) 5 rue des
Guimondières.

Monsieur est né à AMANLIS (35150) le
11 janvier 1941,

Madame est née à RENNES (35000) le
25 juin 1941.

Mariés à la mairie de RENNES (35000)
le 27 juillet 1962 sous le régime de la
communauté de biens meubles et acquêts à
défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de
la communauté universelle avec clause
d'attribution intégrale de la communauté
au profit du conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites
dans un délai de trois mois de la présente
insertion, et devront être notifiées par
lettre recommandée avec demande d'avis
de réception ou par acte d'huissier de
justice à Maître Romain LAVEIX, notaire à
MELESSE, ZA La Métairie.

En cas d'opposition les époux peuvent
demander l'homologation du change-
ment de régime matrimonial au Tribunal
Judiciaire.

Pour avis.

Maître Romain LAVEIX, notaire.

L247J02520

POUR RETROUVER CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ DE VOTRE RÉGION
ABONNEZ-VOUS

RÉGIMES MATRIMONIAUX

**SELARL NOTAIRES
DU GRAND SAINT-MALO**
Laurence
CHEVALIER-MOUSSON
Cédric FRESSENON
1, rue de la Libération
35540 MINIAC MORVAN



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurence CHEVALIER-MOUSSON, notaire associé à MINIAC MORVAN (35540) - 1, rue de la Libération, office notarial n°35090, le 23 février 2024, a été reçu l'acte de changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle et stipulation notamment de préciput à géométrie variable et clause d'attribution intégrale optionnelle, entre :

Monsieur Michel François Roger Alain LABBE, né à SAINT MALO (35400), le 30 janvier 1959, demeurant ensemble à MESNIL ROC'H (35720) - 1, La Bas - Sec-teur de SAINT PIERRE DE PLESGUEN, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de PLEUGUENEUC (35720), le 11 août 1979.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.
Le notaire.

L247J02588

**SELARL NOTAIRES
DU GRAND SAINT-MALO**
Laurence
CHEVALIER-MOUSSON
Cédric FRESSENON
1, rue de la Libération
35540 MINIAC MORVAN



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable
(article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Cédric FRESSENON notaire à MINIAC MORVAN (Ille-et-Vilaine), office notarial n° 35090, le VINGT TROIS FEVRIER DEUX MILLE VINGT QUATRE

Monsieur Pierre Ferdinand BUGUELOU et Madame Aurélie Aurore Valérie BRABAN, demeurant ensemble à MESNIL ROC'H (Ille-et-Vilaine) 113, La Ricolaïs mariés sous le régime de la communauté lé-gale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de MESNIL ROC'H (Ille-et-Vilaine) le 5 octobre 2019, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Cédric FRESSENON 1, rue de la Libération 35540 MINIAC MORVAN, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

L247J02601

ETUDE LIBERTE NOTAIRES - RENNES

AMÉNAGEMENT RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte du 22 février 2024 dressé par Maître Nicolas CORNEC notaire à RENNES, Monsieur Didier François Denis Victor GAVARD, né à SAINT-AUBIN -DU-CORMIER (35140) le 26 mai 1952 et Madame Claudette Odette Marie France ROGER, née à PLERGUER (35540) le 17 décembre 1952, demeurant à RENNES (35200) 6 boulevard de l'Yser, mariés à la mairie de PLERGUER (35540) le 26 juillet 1975 sous le régime de la communauté

d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont décidé d'aménager leur régime matrimonial en stipulant une clause de préciput sur certains biens dépendant de la communauté (logement principal et secondaire, liquidités, comptes titres, assurance-vie, usufruit réservé sur bien commun). Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Pour avis.
Maître CORNEC

L247J02619

**Etude de M^e BIENVENÛE
et M^e LORET**
31 bis rue Galerne
35850 ROMILLÉ
02 99 23 21 21



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Virginie LORET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « François Marie BIENVENÛE et Virginie LORET, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à ROMILLÉ (Ille et Vilaine), 31 Bis, rue de Galerne, CRPCEN 35140, le 23 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre Monsieur François Marcel Gilles METAYE, Agriculteur, né à COMBOURG (35270) le 10 mars 1962, et Madame Sylvie Claire Léonie EDELIN, Agent hospitalier, née à RENNES (35000) le 26 août 1966 demeurant ensemble à LA CHAPELLE-CHAUSSEE (35630) 4 Le Bas Mesnil, mariés à la mairie de NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35230) le 28 mars 1992 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jacques BATAILLE, notaire à ROMILLÉ (35850), le 25 mars 1992.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

L247J02623



TRENTE
CINQ
NOTAIRES

28 rue Alphonse Legault
à BRUZ (35170)

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Larhzal NASYF le 28 février 2024, Mr Bernard Serge ANCELLE, né à FRESNES LES MONTAUBAN (62490) le 12 mars 1956 et Mme Marie-Béatrice Renée Madeleine LONCLE-BAROUX, née à BAPAUME (62450) le 6 mai 1962, demeurant ensemble à VERN-SUR-SEICHE (35770) 1 Allée des Deux Chênes.

Mariés à la mairie de WARLENCOURT-EAUCOURT (62450) le 18 juillet 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adjoint à leur régime matrimonial une clause de préciput portant sur la résidence principale et les meubles s'y trouvant.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement du régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

L247J02783

AUTRES ANNONCES

**OFFICE NOTARIAL
DU GUESCLIN**
Notaires - 4 rue du Guesclin
35000 RENNES
Tél : 02 99 79 40 77



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRES UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 octobre 2023, **Madame Jacqueline Marie Louise MÉZENGE**, en son vivant Retraîtée, demeurant à RENNES (35200) 2 square de Carelie. Née à FLERS (61100), le 3 avril 1940. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à RENNES (35000) (FRANCE), le 16 décembre 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament contenant contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Eric LAMOTTE, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « DUGUESCLIN NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à RENNES, 4 rue Du Guesclin, le 19 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Eric LAMOTTE, notaire à RENNES 35000, référence CRPCEN : 35001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L247J02760

Suivant acte reçu par Maître Bénédicte KHADREJNANE, notaire à GIBERVILLE (14730) 35 rue Pasteur, le 23 février 2024, à la requête de **Madame Cassandre Marie Allison MARION**, architecte, exerçant son activité à RENNES (35000), demeurant à RENNES (35000) 4 rue Alain Gerbault, en application des dispositions de l'article L526.1 de code du commerce, déclare insaisissable sa résidence sise à OUISTREHAM (14150) 69 Rue Carnot.

Date de prise d'effet de la présente déclaration : à l'égard des créanciers dont les droits sont nés à compter de la présente publication.

Pour insertion
Maître KHADREJNANE Bénédicte
L247J02767

SELAS PRADO - CAZUGUEL
6 rue Etang Du Miroir
35430 CHATEAUNEUF
D'ILLE-ET-VILAINE
Tél 02 99 58 40 73
Fax 02 99 58 33 03



AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 24 novembre 2020, **Madame Christiane Odile Marie ROUXEL**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-MALO (35400) - Ehpad « Les Chênes » - 8 boulevard des déportés, non liée par un pacs, née à DINAN (22100), le 28 janvier 1946, décédée à SAINT-MALO, le 11 décembre 2023, a institué deux légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Vincent PRADO, suivant procès-verbal en date du 10 janvier 2024, dont la copie authentique a été déposée au greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO le 19 janvier 2024.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Vincent PRADO, notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE, chargé du règlement de la succession.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis. Me PRADO

L247J02791

**SCP BODIN-BERTEL
RABRAIS**
Notaires associées
Rue Ransbach Baumbach
BP 1 - 35730 PLEURTUIT



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRES UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 Code civil et
1378-1 Code de Procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 08 juillet 2022, **Madame Annick Marie Hugette Jeannine MILON**, en son vivant retraitée, demeurant à PLEURTUIT (35730), 7 rue Joliot Curie, née à CHATEAUBRIANT (44110), le 26 janvier 1933, veuve de Monsieur Daniel MARECHAL, décédée à SAINT-MALO (35400), le 08 janvier 2024, a institué un légataire universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître BODIN-BERTEL, notaire à PLEURTUIT, le 28 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de saisine compte tenu du caractère universel du legs et de l'absence d'héritier réservataire.

Opposition à l'exercice des droits du légataire pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître BODIN-BERTEL notaire susnommée, chargé du règlement de la succession. CRPCEN : 35095, rue Ransbach Baumbach, PLEURTUIT (35730), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO (35400), de l'expédition du procès-verbal susvisé.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire.

L247J02795

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce n° L237J13296 parue dans ce même journal le 23/12/2023 concernant la SELARL ABIGAEAL INFIRMIERE, il faut lire que l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 43 avenue Henri Matisse 06200 NICE au 2 rue des AUVRAYS à 35600 REDON le 01/01/2024 et non le 01/12/2023

L247J02532

SERVICE
DE RELECTURE
ASSURÉ

ATTESTATION
DE PARUTION
IMMÉDIATE

Publiez vos annonces juridiques et légales, dans toute la **France**

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

ou sur www.7jours.fr

Constitution de société, transfert de siège,
changement de dirigeant, dissolution, cession de fonds, cession
de droit au bail, modification de capital social, etc.

La plateforme 7Jours :

Assure la conformité des annonces légales

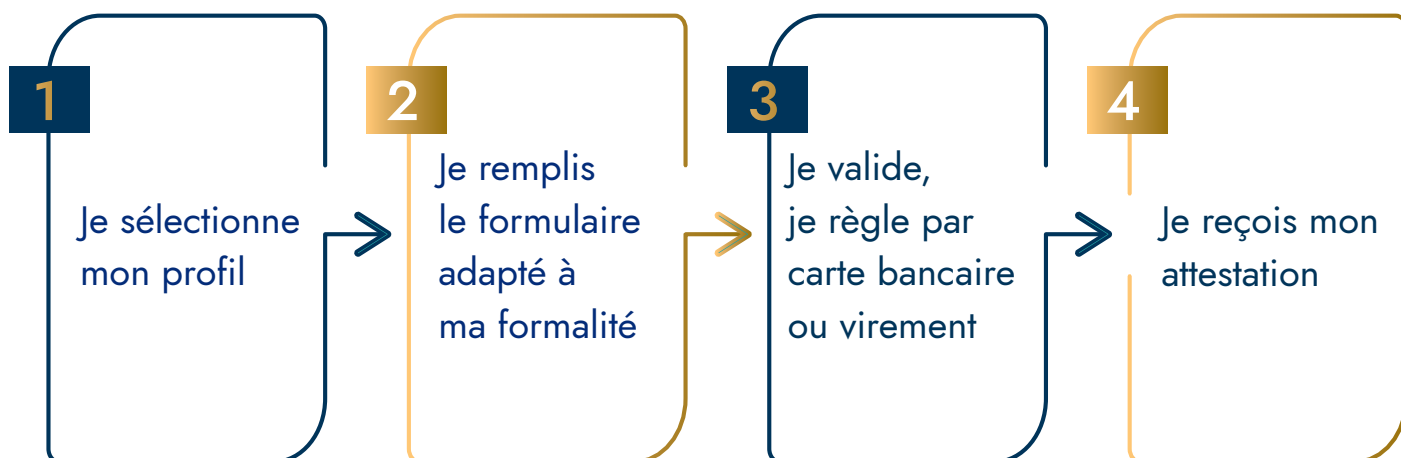
Saisie libre ou via des formulaires aux champs prédéfinis

Affichage de l'annonce en temps réel

Attestation de parution immédiate et gratuite

Plusieurs options de publication

- Par téléphone au **02 99 79 39 09** du lundi au vendredi, de 9h à 17h
- Par email à annoncelegale@7jours.fr



Rendez-vous sur www.7jours.fr





COCERTO

Expertise comptable • audit • conseil

LE PARTENAIRE POUR TRANSFORMER

VOS DÉFIS D'ENTREPRISE EN OPPORTUNITÉS !

EXPERTISE COMPTABLE, JURIDIQUE, SOCIALE ET AUDIT :

À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE DE VOTRE ENTREPRISE, COCERTO VOUS ORIENTE

ET VOUS APPORTE DES CONSEILS AVISÉS POUR MENER À BIEN VOS PROJETS.

VOTRE EXPERT DE PROXIMITÉ

www.cocerto.fr

Montaigu-Vendée • La Roche-sur-Yon • Les Sables d'Olonne • Luçon • Nantes • Châteaubriant
Clisson • Guérande • Saint-Nazaire • Cesson-Sévigné • Rennes • Bordeaux • Paillet • Paris